

N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,
DEDIÉ AU ROI.

D É C E M B R E 1777.



A NEUCHÂTEL,
De l'imprim, de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c.*
In-4°. Par M. BERTRAND. Suite du
tom. VIII.

I. **A**RT de faire les colles. On donne en général le nom de *colles* à des substances tenaces & gluantes, qui servent à unir plusieurs choses ensemble ou à donner de la fermeté à certains tissus. Il en est de molles & de seches; toutes doivent être capables de s'attendrir & de se fondre dans les liqueurs, pour qu'on puisse les étendre en couches très-minces. Quand elles sont desséchées, la colle joint si bien les corps qui en ont été

enduits, qu'ils se rompraient plutôt que de se séparer. On fait que la colle est nécessaire dans plusieurs arts, & cette invention déploie son utilité par rapport à divers ouvrages, tels que ceux de menuiserie, où l'on est appelé à assembler diverses pièces qu'on n'avait pu se dispenser de travailler chacune à part.

Comme plusieurs matières peuvent donner de bonne colle, on en distingue de diverses espèces. Il en est une à laquelle on a donné le nom de *colle-forte*, à cause de sa grande tenacité; elle exige des préparations particulières & se travaille dans des manufactures. L'auteur de cette description s'est principalement attaché à exposer la manière dont elle se fabrique, après quoi il parle des autres inventions de ce genre.

La colle-forte est une dissolution dans l'eau, des parties membraneuses, cartilagineuses & tendineuses, qui se tirent des animaux. On dessèche ensuite ce qui a été fondu, pour en faire des tablettes qui se conservent aussi long-tems qu'on le veut, sans se corrompre. Lorsque l'on veut en faire usage, il faut la dissoudre & l'étendre dans l'eau, dont on augmente ou diminue la quantité, suivant qu'il est nécessaire de la rendre plus ou moins tenace. Plusieurs substances animales, & toutes de peu de valeur, sont propres pour

Faire de la colle, telles que les rognures des peaux & des cuirs, les pieds, la peau des têtes & des queues de divers animaux. Les os même pourraient servir à cet usage, si l'on se servait de la marmite de Papin. C'est, dit M. B. une machine propre à décomposer les viandes d'une manière plus parfaite qu'on ne pourrait l'obtenir par la cuisson ordinaire, une sorte de vaisseau de fonte, dans lequel on met de la viande & des os avec une quantité d'eau suffisante pour le remplir exactement, après quoi on le ferme à vis avec un couvercle, de manière que l'air extérieur ne puisse pas y pénétrer. Mettant ensuite cette machine sur des charbons ardents, les os les plus durs se trouvent, en très-peu de tems, réduits en pulpe ou en gelée. Cet effet doit être attribué à l'exactitude avec laquelle la machine est fermée, qui empêche toute communication avec l'air extérieur & augmente la force expansive de l'air intérieur.

Il y a beaucoup de choix à faire, quant aux matières dont on compose la colle forte. Toutes n'y sont pas également propres; il convient aussi de préférer celles qui, à qualité égale, coûtent le moins. Après qu'on s'en est procuré en quantité suffisante, on commence par les mettre tremper, chaque espèce séparément, en les remuant de tems

en tems avec une fourche ; ensuite on les lave avec soin au bord d'une riviere ou d'un lac , puis on les reporte dans les cuveaux que l'on remplit alors d'une eau de chaux plus ou moins forte , afin d'en enlever , non-seulement toutes les faletés , mais encore les patties grasses & charnues , & les poils qui nuiraient à la qualité de la colle ; après quoi on leur donne un second lavage. Les matieres ainsi préparées , on les met dans une chaudiere de cuivre , remplie d'eau jusqu'au bord , sous laquelle on allume d'abord un petit feu , pour qu'elles puissent se fondre sans se brûler. On l'augmente par degrés , jusqu'à ce que la colle soit cuite , ce que l'on connaît par des essais ; cela fait , on laisse le gros marc se précipiter , & on vuide la chaudiere avec une cuiller de cuivre ; on verse la colle dans des boîtes ou dans des auges de bois. Elle s'y refroidit , s'épaissit , & peut ensuite être coupée en tranches minces que l'on fait sécher en les arrangeant sur des filets , &c. On observe que le tonnerre fait tourner la colle , lorsqu'elle repose dans la cuve ou dans les auges.

Après avoir expliqué en détail la maniere de faire la colle-forte & de lui donner la meilleure qualité possible , l'auteur parle de la *colle de Flandre* , plus faible que la premiere , dont se servent les peintres en dé-

trempe & les fabricans de draps; de la *colle à bouche*, qu'emploient les dessinateurs pour coller proprement ensemble plusieurs feuilles de papier quand cela est nécessaire; de celle qui se fait avec des rognures de gants & de parchemin; de la *colle de farine*, & enfin de la *colle de poisson*. Cette dernière espèce mérite que nous nous y arrêtions un moment. On la tire de Russie, & c'est principalement l'esturgeon qui la fournit. Elle se trouve toute faite dans la vessie remplie d'air de ce poisson; & de plus, il en existe une masse considérable, adhérente à l'arête du dos. Il ne s'agit que de la séparer des membranes dont elle est enveloppée, & du sang qui la salit. On l'enveloppe d'une toile, on la pêtrit avec les doigts, jusqu'à ce qu'elle devienne molle comme de la pâte, on en forme de petits gâteaux percés d'un trou, dans lequel on passe une corde, & on les fait sécher, &c. Ici M. Bertrand, après avoir rapporté dans une note la manière dont on pêche l'esturgeon dans le Volga, observe que l'auteur ne parle point de la colle de poisson de Laponie, qui est la plus forte que l'on connaisse. Les Lapons, dit-il, écorchent les grandes perches de mer, ils en font sécher la peau qu'ils amollissent ensuite dans de l'eau froide, & en font tomber les écailles. Ils prennent quatre ou cinq de ces peaux qu'ils

8 JOURNAL HELVETIQUE.

mettent dans une vessie de renne, afin que l'eau ne les touche pas immédiatement. Ces peaux sont mises dans une chaudiere pleine d'eau bouillante, surchargées d'une pierre, pour qu'elles ne furnagent pas; ils les font cuire pendant une heure, les tirent de la cuve, ôtent leur enveloppe, & les trouvant souples & gluantes, ils en frottent leurs arcs, ou ce qu'ils ont dessein de coller. Voilà une industrie bien remarquable chez de tels peuples.

La colle de poisson se dissout dans l'eau, mais plus promptement dans du vin, & encore mieux dans de l'eau-de-vie, au rebours de la colle forte ordinaire. Les ébénistes s'en servent pour attacher des pieces délicates. On l'emploie pour coller les vins, lustrer les étoffes de soie, les rubans, les gazes. On en enduit le taffetas noir d'Angleterre, que l'on met sur les coupures, en y ajoutant seulement un peu de baume du commandeur, ou de celui du Pérou, pour lui donner une odeur agréable. On peut même, à l'aide de cette colle, tirer l'empreinte d'une médaille.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot touchant la colle de farine. C'est la matiere des pains à cacheter les lettres, & on les fait sécher entre deux plaques de fer.

Les cartiers font leur colle en partie de farine de froment & en partie d'amidon;

sur quoi M. B. fait la remarque suivante. La disette des grains, qui s'est fait sentir dans toute l'Europe, en 1772, a fait découvrir & corriger diverses pratiques qui tendaient à prodiguer les grains. Dans les fabriques, où l'on employait chaque semaine plusieurs boisseaux du meilleur froment, pour faire des cartes à jouer, on emploie maintenant des marrons sauvages, sans que ces objets, aujourd'hui de première nécessité, perdent rien de leur qualité ni de leur prix. On concasse les marrons, on les fait sécher au soleil, en observant de les remuer souvent. Quand ils sont bien secs, on les fait passer au moulin; on blutte la farine dans une machine faite exprès, & on en fait de fort bonne colle.

Il en est encore de quelques especes qui ne se trouvent pas dans le texte de cette description; mais M. B. y a suppléé suivant sa coutume. Telle est la colle que l'on tire des grumeaux qui restent après que l'on a fait l'huile de baleine. C'est la plus mauvaise de toutes; & l'on ne laisse pas cependant que d'en fabriquer & d'en vendre beaucoup, sur-tout à Hambourg. La glu qui se tire du guy de chêne, ou de l'écorce & des feuilles du houx, est aussi une sorte de colle. Il y a enfin la *colle de fromage*, que les menuisiers emploient fréquemment; & voici comment

elle se fait. On coupe par tranches un morceau de fromage, dont on a enlevé la croûte, on le met dans de l'eau bouillante, & on le remue avec une cuiller, jusqu'à ce qu'il se change en un mucilage qui ne se mêle point avec l'eau. On le broie ensuite avec de la chaux vive, sur une pierre qu'on a pris soin de chauffer, & l'on obtient une excellente colle qui est meilleure lorsqu'on l'emploie chaude. Elle a un avantage considérable; c'est qu'une fois bien desséchée, elle ne se dissout point dans l'eau. Elle réunit très-bien du marbre cassé, des vases de pierre, &c.

II. L'amidon étant une espèce de colle, sa fabrication trouvait naturellement sa place après la description de l'art que nous venons d'analyser. L'académicien Français, qui s'est occupé de cet objet, n'en donne ici qu'une notice fort abrégée & incomplète; mais M. B. s'étant procuré d'ailleurs de bons mémoires sur la fabrication dont il s'agit, il s'est vu en état de la décrire d'une manière plus exacte & plus satisfaisante, en ajoutant au travail de l'auteur un commentaire presque aussi étendu que le texte.

L'amidon est une substance farineuse que l'on tire de plusieurs semences, de quelques fruits, de certaines racines. Celui où l'on emploie le froment, & qui est le plus com-

mun, n'est autre chose qu'une masse blanche, composée des particules glutineuses les plus fines & les plus pesantes de cette espece de grains, séparés du son & de la grosse farine, par la mouture & la fermentation. Comme l'amidon existe tout fait dans les plantes qui le fournissent, il n'est question que d'inventer une maniere sûre de l'en extraire aussi abondamment & à aussi peu de frais qu'il est possible. Aucune substance huileuse n'est propre à cet usage; & de toutes les especes de grains, le froment donne le plus beau & le plus léger. Lorsqu'il est cher, on a recours aux marrons d'Inde & aux racines d'arum, d'asphodele ou de pommes de terre. Mais on en tire peu, & la main-d'œuvre en est assez chere.

Notre auteur a divisé son travail en trois articles. Il enseigne d'abord la maniere d'extraire l'amidon du froment entier, sans le faire moudre; il détaille ensuite les pratiques suivies par les amidonniers, après qu'ils ont fait passer leur grain sous la meule; & il enseigne enfin, comment on peut extraire cette substance de diverses autres plantes. Nous suivrons le même ordre dans cette analyse, en faisant usage des notes nombreuses & instructives du commentateur.

Pour tirer l'amidon du froment non moulu, on le met avec de l'eau dans des tonneaux,

afin d'attendrir le grain & de diffoudre la partie muqueufe, & pouvoir extraire plus aifément la fine farine & le gruau. Lorsque le froment s'écrase aifément entre les doigts, on juge qu'il eft affez trempé; & alors on en met quelques poignées dans un fac fait d'une toile claire, mais forte & bien cousue; on place ce fac fur une planche bien unie, pofée fur une futaille défoncée; on le remue, on le preffe, on le bat même comme le linge qu'on lave, & l'on continue l'opération jufqu'à ce que l'eau qu'elle fait fortir ne foit plus blanche ni chargée de farine. Cela fait, on ôte le marc qui fe met à part, on retourne le fac, on gratte fa furface intérieure pour enlever le fon qui s'y eft attaché, & on répète le même travail. A mefure que le tonneau fe remplit, la partie farineufe fe précipite au fond, on change l'eau qui furnage, jufqu'à ce qu'elle n'ait plus de couleur; on fait pafler la fécule très-blanche par un tamis, on en égoutte l'eau autant qu'il eft poffible; & enfin, lorsque cette fécule expofée au foleil a fuffifamment pris corps, on la coupe par morceaux, & on achevé de la deflécher entièrement, en la plaçant fur des planches garnies de toile, & la foubettant de nouveau à l'action du foleil & du vent. Telle eft la maniere de tirer l'amidon que l'auteur enfeigne, & qui, quoiqu'elle en produife de

très-beau, paraît cependant à M. B. la plus mauvaise de toutes, parce qu'elle conduit à une consommation de grains trop considérable, l'expérience ayant prouvé que l'on ne peut tirer du plus pur froment que le tiers de son poids en bel amidon. Aussi ceux qui s'occupent de cette fabrique, commencent-ils par faire moudre leurs grains. Ils mettent le son & les recoupes en trempe & en fermentation avec de l'eau, jusqu'à ce qu'en prenant une poignée de ce son, pour l'exprimer avec les mains, ils voient sortir une eau blanche; alors remuant les recoupes avec l'eau, ils font passer le tout par un tamis de crin posé sur une autre futaille, afin de faire écouler l'eau chargée des parties farineuses & la séparer du son. Cette eau repose pendant quelques jours pour que l'amidon se précipite au fond. Le reste de la préparation se fait comme par la méthode précédente, excepté que lorsque le soleil n'a pas assez de force pour dessécher entièrement, on y supplée au moyen d'une étuve. Les notes dont M. B. a enrichi tout cet article, fournissent bien des détails essentiels & des précautions à prendre, dont l'auteur n'a point parlé. On y trouve des avis sur le choix des grains les plus propres pour cet usage, la manière la plus avantageuse & la plus économique de les faire moudre & fermenter, l'exposé

complet des pratiques que suivent les amidonniers Allemands, qui excellent dans cet art. Il en existe une fabrique très-considérable à Hall, où l'on a trouvé le moyen de travailler pendant toute l'année, sans recourir à l'étuve. Ce genre d'occupation donne un bénéfice certain. On compte que deux ouvriers, travaillant suivant la méthode allemande, peuvent faire de quatre à cinq quintaux d'amidon par semaine. Mais leur principal profit consiste dans l'engrais des cochons. C'est à quoi l'on destine le son, la farine grise, & l'eau qui s'écoule des cuves. Les animaux de cette espèce s'engraissent parfaitement en quelques semaines; leur lard est blanc & ferme. On peut encore nourrir utilement, de la même manière, toute une basse-cour.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à parler de la manière dont on s'y prend pour extraire l'amidon de diverses espèces de plantes; mais comme la pratique en est à peu près la même pour toutes, l'auteur se borne à donner pour exemple les marrons d'Inde. Il est d'autant plus avantageux de pouvoir en tirer ce parti-là, que ce fruit n'est presque d'aucun autre usage; & l'expérience a démontré qu'il donne de très-bel amidon. Après avoir cueilli ces marrons en automne, & en avoir ôté l'enveloppe coriace, de même

que la pellicule, ce qui exige un tems considérable, on pile les amandes dans un mortier de bois, on trempe cette pâte, on la fait fermenter, & on en enleve à force de lavage l'eau aussi long-tems qu'elle est colorée; après quoi il ne reste plus qu'à la passer au tamis & à la faire sécher, comme nous l'avons dit ci-dessus. Un autre physicien réduit les marrons en parties fines à l'aide d'une rape de fer-blanc, humecte cette pâte avec de l'eau, & parvient à en extraire l'amidon par des procédés pareils à ceux que nous avons enseignés ci-dessus, par rapport au froment non moulu. Un troisieme prétend que ce fruit renferme des parties savonneuses qui pourraient être d'une grande utilité dans les manufactures, non-seulement pour blanchir, mais encore pour laver les toiles & les étoffes. Il serait à desirer que les savans en ce genre, doués de talens & de connaissances, employassent une partie de leur tems à multiplier des expériences dont la société pourrait tirer des avantages réels & journaliers.

A cet exemple, tiré des marrons d'Inde, M. B. ajoute, dans une note, celui des pommes de terre; & il est assez intéressant pour que nous lui donnions une place dans cet extrait. Lavez-les, dit-il, à plusieurs eaux, coupez-les par tranches, & faites les passer sous la meule. Lorsqu'elles seront ré-

duites en bouillie, vous les jeterez dans un cuveau à moitié plein d'eau fraîche, & vous les remuerez fortement : c'est le moyen d'en détacher la farine qui va au fond, & vous laisserez reposer le tout. Vous prendrez ensuite un tamis d'osier ou un erible de fil d'archal, que vous placerez sur le cuveau, & dans lequel vous amasserez les gouffes & le gros son qui surnageât. Vous presserez ce marc à diverses reprises, en y jetant chaque fois un peu d'eau du cuveau. Vous mettrez ce marc dans un second cuveau, pour en nourrir les cochons, soit verd, soit sec & cuit. Prenez ensuite un tamis de crin ; & après que le dépôt sera fait, ouvrez le robinet placé à quelques pouces au-dessus du fond de ce premier cuveau, & recevez la liqueur au travers du tamis ; le son qui y restera sera ajouté à l'engrais. Cette opération faite, on trouve un sédiment : c'est la farine que l'on cherche, & qui, après quelques lavages, selon le besoin, peut le disputer en finesse & en blancheur, à la fleur de farine de froment. Si l'on veut en faire de l'amidon, on la met, au sortir du cuveau, dans un sac de forte toile, que l'on charge d'un poids considérable pendant vingt-quatre heures. Elle prend ainsi de la consistance, & devient un massif par feuilles, dont on fait des coupeaux qu'on

laisse

laisse sécher; c'est l'amidon. Ces coupeaux mis dans l'eau, sur le feu, se délayent & se cuisent; c'est l'empois. Ceux qui en ont fait l'expérience assurent que cet empois rend le linge plus blanc, plus ferme, plus lisse que l'empois ordinaire. Rien n'empêcherait donc, qu'après qu'on aurait bien reconnu la qualité, on ne l'employât dans toutes les manufactures où l'amidon est nécessaire, &c. Ce doit être toujours à regret, que l'on destine à cet usage une denrée aussi précieuse que le froment. On assure qu'en Angleterre & dans le Poitou, les femmes hachent menu les feuilles, les fleurs & les racines de la plante appelée *arum*; qu'elles les pilent pour en former une pâte qu'on laisse macérer pendant trois semaines; qu'ensuite elles les pilent de nouveau, & en forment des boules qu'elles laissent sécher, & dont elles se servent au lieu de savon ou d'amidon, pour dégraisser ou blanchir leur linge.

II. *Prix de la justice & de l'humanité. Londres, 1777, broch. in-8°. de 120 pages.*

Nous avons annoncé dans le tems, le prix donné par un inconnu, & publié par la société économique de Berne, pour le mémoire qui sera jugé le meilleur, sur la lé-

gislation en matieres criminelles. Un homme célèbre, M. de Voltaire, animé du même zèle, ajoute cinquante louis, afin que la société puisse, à son gré augmenter le prix, ou donner des *accessit*. Non content d'encourager ainsi ceux qui se croiront en état de traiter cette matiere, il leur trace, dans cette brochure, la route qu'ils ont à suivre pour réussir.

Les loix ; dit-il, ne peuvent que se ressentir de la faiblesse des hommes qui les ont faites. Elles sont variables comme eux. Quelques-unes ont été faites chez les grandes nations, par les puissans, pour écraser les faibles. Mille interpretes, empresseés de les commenter, ont rendu le commentaire plus obscur que le texte. La loi est devenue une épée à deux tranchans, qui égorge également l'innocent & le coupable ; & ce qui devait être la sauvegarde des nations, en est devenu le fléau.

Les loix ont érigé en crimes dignes de mort, des actes qu'il eût mieux valu prévenir par des moyens plus doux. Ainsi le filoutage, le larcin, le vol, pourraient être réprimés, en détruisant la mendicité, au lieu de la livrer aux bourreaux. Ainsi le vol domestique est puni & non empêché par la potence. En Allemagne & en France, on fait expirer sur la roue, sans distinction, ceux qui ont commis des vols sur les grands chemins, &

ceux qui ont joint le meurtre à la rapine. En Angleterre, les voleurs sont très-rarement meurtriers, parce qu'ils ne sont pas forcés au meurtre par une loi qui n'aurait pas assez distingué la rapine & l'assassinat.

Le meurtre est sans doute un crime très-nuisible à la société; cependant il est des cas, suivant notre auteur, où il ne devrait pas être puni de mort. Voilà des citoyens qui vous crient : un brutal m'a crevé un œil, un barbare a tué mon frere, vengez-nous, exécutez l'ancienne, l'universelle loi du talion. On pourrait leur répondre : quand celui qui vous a fait borgne aura perdu un œil, en aurez-vous un de plus ? Quand on aura fait mourir dans les tourmens celui qui a tué votre frere, ce frere sera-t-il ressuscité ? En Russie, on force les criminels qui ont outragé la patrie, à servir toujours la patrie. Leur supplice est une leçon continuelle; & c'est depuis ce tems-là que cette vaste partie du monde n'est plus barbare. --- En Turquie, lorsqu'un meurtrier est condamné à perdre la vie, il est libre à l'héritier du mort, de lui faire grâce. --- Vous qui travaillez à réformer nos loix, voyez s'il est bien raisonnable que, pour apprendre aux hommes à détester l'homicide, des magistrats tuent un homme avec grand appareil : voyez s'il est nécessaire de le tuer, quand on peut le punir autrement; excepté

dans un seul cas, c'est celui où il n'y aurait pas d'autre moyen de sauver la vie du plus grand nombre. Dans toute autre occurrence, condamnez le criminel à vivre pour être utile. Il faut réparer le dommage, la mort ne répare rien.

Ceux qui se rendent coupables de suicide, s'embarraissent peu, quand ils sont morts, que les criminalistes les fassent pendre par les pieds & confisquent leurs biens. Il est vrai que cette flétrissure peut contenir certains gens; mais il semble cruel & injuste de dépouiller un enfant de l'héritage de son pere. Ces anciennes coutumes, aujourd'hui négligées, sans être légalement abolies, étaient autrefois des loix sacrées. -- On a vanté le célèbre édit du roi de France, Henri II, qui ordonne qu'on punisse de mort toute femme ou fille qui, ayant célé sa grossesse, accouche d'un enfant trouvé mort, sans avoir été baptisé. Le code de Charles-Quint veut qu'on ne condamne la mere qu'au cas que l'enfant soit venu au monde en vie. La loi d'Angleterre veut qu'elle échappe à la condamnation, si elle trouve un seul témoin qui dépose qu'elle est accouchée d'un enfant mort. N'aurait-il pas mieux valu doter des hôpitaux où l'on eût reçu toute fille qui se ferait présentée pour accoucher secrètement?

Quand commença-t-on à condamner, en

forme juridique, des docteurs, des prêtres & des séculiers, à être étranglés, ou décolés, ou brûlés en place publique, pour des opinions opposées au dogme reçu ? Ce fut sous Théodose, qui ne savait rien de ce qui se passait dans ses états. Ce furent des évêques Espagnols qui commencèrent à tuer en forme les évêques Priscillien, Instance & Seve, qui furent condamnés à Treves, par le tyran Maxime. S. Martin ayant intercédé pour les trois infortunés, faillit à être enveloppé dans leur ruine. — C'est pendant les siècles d'ignorance & de barbarie que l'église fit jurer aux princes qu'elle oignit, d'exterminer tous les hérétiques. L'hérésie fut le plus grand des crimes. Aujourd'hui même encore, chez une nation aimable & polie, le code pénal commence par l'hérésie ; cela s'appelle crime de lèse-majesté divine au premier chef. Autrefois on était persuadé qu'il n'y avait rien de plus agréable à Dieu que les cris d'une famille entière d'hérétiques, au milieu des flammes. En France, on publia en 1699, un édit par lequel tout hérétique nouvellement converti, était condamné aux galères perpétuelles, s'il était surpris sortant du royaume ; & ceux qui avaient favorisé sa sortie, livrés à la mort. Cette loi n'a point été abolie ; mais elle est fort mitigée par les mœurs.

Au milieu d'un siècle éclairé, croira-t-on

qu'on parle encore de magie? En 1730, la moitié du parlement de Provence condamna au feu comme forcier, le jésuite Girard, tandis que l'autre moitié lui donnait gain de cause. Les avocats qui plaiderent contre ce jésuite, ne manquèrent pas de citer l'exemple du curé Gauffredi, qui non-seulement fut accusé d'avoir enforcélé Magdeleine de la Pallu, mais qui l'avoua dans les horreurs de la torture. On cita la fameuse aventure des Ursulines de Loudun, enforcélées par le curé Grandier, lequel fut brûlé vif en conséquence de ce préjugé. — Dans Geneve même, en 1652, on persuada une pauvre femme, nommée Michelle Chaudron, qu'elle était forcieriè; & elle fut brûlée; mais au moins ce fut après l'avoir étranglée. — Il est possible que depuis Grégoire le Grand, qui le premier livra les forciers aux flammes, on a brûlé en Europe plus de cent mille forciers. Enfin, on a cessé de les brûler, & ils ont disparu de la terre. — A l'occasion du crime de fortilegè, le célèbre auteur rappelle le supplice du chevalier de la Barre, dont le complice, heureusement échappé au fort affreux de son ami, est aujourd'hui un officier très-sage, & un homme vertueux. — Que ne pourrait-on pas dire des procès-criminels pour des disputes d'école? L'antiquité n'avait jamais imaginé de regarder une

dispute entre Zénon & Diogene, comme l'objet d'un procès criminel. C'est de la crasse de nos écoles, qu'il s'est élevé des querelles qui n'étaient pas dignes du théâtre d'Arlequin, & qui ont sollicité la peine de mort dans tant de tribunaux de l'Europe. — C'est ainsi que l'auteur parcourt la plupart des crimes défendus sous peine capitale, dans presque toute l'Europe. Il trouve par-tout trop de sévérité dans les loix pénales, qui enlèvent à la société des citoyens utiles. Passant ensuite à la seconde partie de la question, il examine la nature & la force des preuves & des présomptions. Le flagrant délit atteste le fait, mais il n'atteste pas toujours que ce fait soit un crime. Le témoignage est souvent équivoque; souvent deux hommes prévenus croient avoir vu ce qu'ils n'ont point vu, sur-tout quand un enthousiasme civil ou religieux échauffe les esprits & fascine les yeux.

Heureuses les nations qui ont été assez sages pour statuer que tout accusateur se mettrait en prison, en y faisant enfermer l'accusé ! C'est de toutes les loix, la plus juste. — Toutes les procédures secrètes semblent contraires à la justice & à l'humanité. C'est la jurisprudence de l'inquisition. —

La question proposée se rapporte en troisième lieu à la forme des procédures criminelles.

Et sur ce sujet, que d'abus ne pourrait-on pas observer ! Plonger un homme dans un cachot, l'y laisser seul en proie à son effroi & à son désespoir, l'interroger seul quand sa mémoire peut être troublée par les angoisses de la crainte, n'est-ce pas accablér un malheureux de tout ce qui peut le perdre ? En Angleterre, les jurés étaient eux-mêmes les avocats de l'accusé ; ils aidaient sa faiblesse, ils lui suggéraient toutes les manières de se défendre. Mais sous le règne de Charles II, on accorda à tout accusé le ministère de deux avocats. En France, la procédure criminelle paraît dirigée pour la perte des citoyens ; en Angleterre, pour leur sauve-garde. — Puisqu'il est des peuples chrétiens, des moines chrétiens, qui emploient la torture pour leur principal argument, il faut leur dire que les Caligula, les Néron, n'osèrent jamais exercer cette fureur sur un seul citoyen Romain. Elle est solennellement prohibée dans le vaste empire de la Russie ; elle est abolie dans tous les états du héros du siècle, le roi de Prusse ; le landgrave de Hesse l'a proscrite ; elle est abhorrée en Angleterre. Que reste-il donc à faire aux provinces de l'Europe, qui n'ont pas encore adopté cette législation ? La Caroline, cette loi fameuse de Charles-Quint, ne parle que de torture. On ne rencontre dans les livres qui tiennent lieu de code en France, que ces mots affreux, question pré-

paratoire, question provisoire, question ordinaire, question extraordinaire, question avec réserve de preuves, question sans réserve de preuves, question en présence de deux conseillers, question en présence d'un médecin, d'un chirurgien, question qu'on donne aux femmes & aux filles, &c. Souvent on n'a point de preuves, & l'on punit pendant deux heures un malheureux par mille morts, pour se mettre en droit de lui en donner une d'un moment. On fait assez que c'est un secret sûr pour faire dire ce qu'on voudra à un innocent qui aura des muscles délicats, & pour sauver un coupable robuste. On l'a tant dit! & il y en a tant d'exemples! on se plaint que la plupart des prisons en Europe, sont des cloaques d'infection, qui répandent les maladies & la mort. Le jour y manque, l'air n'y circule point, les détenus éprouvent un supplice cruel avant d'être jugés. L'emprisonnement est déjà une peine par lui-même; il doit donc être proportionné à l'énormité du délit dont le détenu est accusé. En Angleterre, un ministre d'état qui fait incarcérer un homme, seulement pour le retrouver au besoin, & sous prétexte que prison n'est pas supplice, est obligé par la loi, de payer quatre guinées pour la première heure, & deux guinées pour chaque heure suivante de la détention de cet homme qu'il a voulu avoir sous sa main. La prison est un

supplice, pour peu qu'elle dure. — Les supplices recherchés, sont des barbaries révoltantes. La confiscation des biens d'un criminel puni de mort, semble être une injustice envers ses enfans, déjà assez malheureux par le crime de leur pere, & par la flétrissure que l'opinion publique leur imprime en certains pays. Cette jurisprudence qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, fut inconnue dans tous les tems de la république romaine. Sylla l'introduisit dans ses proscriptions.

III. *Vues remarquables des montagnes de la Suisse, avec leur description. Première partie. A Berne, chez Wagner, imprimeur de LL. EÈ. 1776.*

Nous avons annoncé dans notre Journal de novembre la publication de la première partie de cet ouvrage, renfermant dix planches enluminées, qui représentent autant de points de vue différens des glaciers de la Suisse; mais un travail entrepris avec tant de zèle, suivi avec une constance que les plus grands dangers n'ont pu rebuter, exécuté d'une manière supérieure, destiné enfin à peindre des objets aussi extraordinaires qu'intéressans pour tous les physiciens, mérite sans doute que nous en donnions une notice un peu détaillée. On observe que

depuis quelques années les glaciers font devenus un objet de curiosité pour les étrangers de divers pays, qui viennent en beaucoup plus grand nombre qu'autrefois, visiter ces merveilles effrayantes de la nature; mais comme tout le monde n'est pas à portée de se satisfaire à cet égard, on doit desirer de pouvoir au moins s'en former une idée par des descriptions bien faites, & mieux encore par des dessins exacts. C'est à quoi l'on parviendra, à l'aide de l'ouvrage que nous annonçons, unique en son espece, & dont le projet ne peut qu'honorer ses auteurs.

On trouve à la tête de ce premier cahier, une préface du célèbre M. de Haller, qui, parfaitement instruit des matieres qu'on y traite, & constamment attentif à tout ce qui peut faire mieux connaître l'histoire naturelle de sa patrie, a daigné consacrer quelques-uns de ses momens si précieux pour les lettres, à annoncer lui-même un ouvrage qui doit y contribuer efficacement.

On ne trouve, dit-il, de vrais glaciers que dans les Alpes de la Suisse, de la Savoie, des états d'Autriche & de Venise. Ceux de la Suisse doivent être considérés comme partagés en trois portions. Sur les sommets les plus élevés, les glaces vont se réunir d'un rocher à l'autre, & forment des ponts & des voûtes. Plus bas sont des vallons glacés, qui s'étendent souvent à plusieurs

lieues de longueur. De ces vallons enfin, se détachent des glaçons en masses, qui forment des plans inclinés, & vont se rendre dans les vallons inférieurs. Telle est l'idée générale & lumineuse que ce savant nous donne de ces étranges objets. A quoi il ajoute qu'on ne peut contester une triste vérité; c'est que la glace augmente continuellement de volume aux pieds des Alpes les plus hautes, par les monceaux qui se détachent des sommets des rochers, & que plus d'un pâturage verd & fertile a été enseveli dans ces ruines effroyables. On fait d'ailleurs par tradition, qu'il y avait autrefois une route qui, au travers des glaciers, communiquait du canton de Berne, dans le Valais, & qui se trouve aujourd'hui comblée de glaces & de neiges. A la suite de ces observations, M. de Haller s'attache plus particulièrement au but de cette préface; il rend compte en peu de mots des six voyages faits dans les Alpes par M. Wagner, & M. Wolff, peintre, dont les talens sont connus, & qui a travaillé sur les lieux même, sans craindre les obstacles qu'un tel dessein ne pouvait manquer de rencontrer. Le fruit de tant de travaux consiste dans une collection de cent soixante-dix tableaux peints en huile, représentant des cascades, des glaciers & d'autres vues remarquables de nos Alpes, qui seront gravées & distribuées par cahiers semblables à celui-

ci. On n'a pas négligé non plus de faire des-
 finer, outre les singularités de la nature,
 les ponts hardis, & d'autres ouvrages ex-
 traordinaires, qui ne se trouvent guere que
 dans ces montagnes. Il serait bien triste,
 ajoute M. de Haller, qu'une entreprise aussi
 intéressante, & que vraisemblablement on ne
 tentera plus, manquât d'encouragemens de
 la part du public. Elle exigeait, & les talens
 du dessinateur, & un courage intrépide, &
 des dépenses considérables, &c. Mais M.
 Wagner ne s'est pas borné à de simples ta-
 bleaux. Il a cru que le public attendait de
 lui une description de ce que l'histoire na-
 turelle offre de richesses des trois regnes dans
 nos Alpes. C'est M. Wyttenbach, pasteur
 de l'hôpital de Berne, membre de la société
 économique, & connu avantageusement
 dans la littérature, qui s'est chargé de ce
 soin, & a fait lui-même plusieurs voyages
 pour se mettre en état de le remplir. La
 nature, dit M. de H. lui a donné la tête &
 les jambes nécessaires pour atteindre & pour
 bien juger de ce qu'on trouve de remarqua-
 ble sur ces sommets si difficiles à parcourir.

A la suite de l'excellente préface que nous
 venos d'analyser, se trouve la relation d'un
 voyage fait en 1776 par ce même ecclésiasti-
 que, dans une partie des Alpes du canton de
 Berne, & en particulier dans la vallée de Lau-
 terbraun, que l'auteur décrit, de même que

les glaciers qui l'avoisinent, avec une clarté & une exactitude qui peuvent mettre le lecteur à même de juger de ses talens pour ce genre de travail. Nous n'entreprendrons point de donner ici l'extrait de cette relation, qui mérite d'être lue en entier. Les détails en sont sur-tout intéressans, & nous ne pouvons pas y entrer. On ne lit point sans quelque émotion, le récit des dangers auxquels un tel ouvrage expose nécessairement, & on ne peut que tenir compte à ceux qui ont eu le courage de l'entreprendre. Nous nous bornerons donc à en rapporter quelques-unes des circonstances les plus singulières.

M. le pasteur Wyttenbach, & M. Wolff qui l'accompagnait, durent être un peu surpris de trouver chez le curé de Lauterbraun, une dame curieuse comme eux de contempler les étranges merveilles de la nature, capables, par leur seul aspect, d'effrayer le commun des personnes de son sexe. On a eu soin d'en orner le beau frontispice gravé à la tête de cette relation.

On a varié sur la hauteur de la fameuse cascade du Staubbach. Nos voyageurs, après l'avoir mesurée exactement, ont trouvé qu'elle était de cent cinquante toises, ou de neuf cents pieds de Berne. Mais un spectacle qui à juste titre excita leur admiration, fut celui du vallon même, des rochers & des montagnes de glaces qui l'entourent,

éclairés par la lune en son plein. Ce contraste frappant de lumieres & d'ombres dans un tël lieu, fit avouer à M. Wolff lui-même, que, quoiqu'accoutumé à peindre la nature, il n'oserait entreprendre de tracer sur la toile un tableau si extraordinaire & si majestueux. Un autre spectacle bien différent attira le lendemain l'attention de nos voyageurs : ce fut celui de la chute successive de plusieurs masses énormes de neiges qui, se précipitant du sommet des plus hauts rochers, tombaient par sauts & par bonds, au travers des crevasses, avec un bruit effroyable ; & parvenues dans la plaine, formaient une nappe d'eau encore écumante. Quel pays que celui qui produit de tels phénomènes ! Il est peuplé cependant. Ses habitans sont heureux & contents de leur sort. Ils respirent un air pur, vif, élastique ; ils jouissent de la liberté ; leurs mœurs sont simples, leurs besoins très-bornés. Doit-on être surpris s'ils sont attachés si fortement à leurs rochers & à leurs glaces, & si la nostalgie afflige plusieurs de ceux qui les ont quittés ? Au reste nous ne devons pas omettre que la préface & la relation de ce voyage sont imprimées en beaux caractères, & sur le même papier que celui dont on s'est servi pour les planches ; en sorte que la partie typographique répond parfaitement au mérite de l'ouvrage.



S E C O N D E P A R T I E.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

- I. *Brise von Edimbourg, &c. c'est-à-dire, Lettres écrites d'Edimbourg, pendant les années 1774 & 1775, contenant diverses remarques sur les amusemens, les mœurs & les loix des Ecoffais. Traduites de l'anglais de E. Topham. A Leipfich, 1777, in-8°.*

QUOIQUE soumis au même gouvernement, les Anglais & les Ecoffais se haïffent très-cordialement. Aussi les lettres écrites d'Edimbourg par M. E. Topham, ont-elles eu à Londres beaucoup de désapprobateurs : & cela devait être; car M. Topham est vrai, juste, & sur-tout de la plus estimable impartialité. Exact dans ses narrations, cet auteur s'est proposé de répondre à la satyre amère de M. Johnson qui, passant par l'Ecoffe pour se rendre dans le Hochland & aux isles, traversa les provinces Ecoffaises plus rapidement encore que feu M. l'abbé d'Auteroche

ne parcourut l'empire de Russie, & remplit son infidelle relation d'une foule de fables absurdes & très-injurieuses à la nation Ecoſſaife. Plus ſage & plus véridique dans ſes obſervations, M. Topham réfute les erreurs & confond les invectives de ce voyageur, dans ces lettres écrites avec autant d'énergie que de vivacité.

Ce n'eſt pourtant pas que l'auteur diſſimule ce qu'il a vu de déſagréeable en Ecoſſe, ſoit relativement à la ſituation des lieux dont il a eu à parler, ſoit relativement aux mœurs des habitans, ou à l'inſuffiſance de leurs loix & à la biſarrerie de quelques-unes de leurs coutumes. Edimbourg, par exemple, eſt dans une fort mauvaſe ſituation; il eſt on ne peut pas plus mal bâti; ſes rues ſont étroites ne ſont point du tout alignées; les auberges de cette capitale ſont déteſtables; les étrangers n'y trouvent aucune ſorte de commodité, quoiqu'ils y ſoient très-chérement: Il eſt des rues dont les maiſons ont juſqu'à dix & douze étages; preſque dans toutes, le derriere eſt beaucoup plus exhauffé que le devant, parce qu'elles ſont conſtruites ſur la pente d'une colline. Quant aux Ecoſſais, ils ſont naturellement preſeux. Il eſt vrai que les profeſſions & les métiers commencent à y prendre quelque activité; mais point aſſez encore, pour que

les arts, même les plus utiles, fournissent à la subsistance de ceux qui les exercent. Aussi arrive-t-il très-fréquemment des banqueroutes à Edimbourg; & parmi ces banqueroutes, il en est beaucoup de frauduleuses: communément les dépenses que font les gens de la campagne, excèdent leurs revenus, en sorte qu'ils sont presque tous endettés.

En général, les Ecoffais ont beaucoup d'aménité; ils sont bons, honnêtes, généreux: les femmes y sont sur-tout très-agréables, & on peut les comparer aux Françaises: comme celles-ci, elles ont des graces qui enchantent, & la plus séduisante figure: leur langue est flatteuse, elle abonde en diminutifs; mais le ton & l'accent des Ecoffais sont rudes & choquans. On exécute ici les criminels avec un appareil formidable: le peuple a tant d'horreur pour le bourreau, que lorsque celui-ci a fait quelque exécution, il est obligé de se cacher, pour ne pas être insulté, ou même violemment outragé.

Les Anglais ne connaissent que des coterries, les Ecoffais ont de fort agréables sociétés; les coterries anglaises sont de la plus morne taciturnité: on rit & l'on s'amuse en Ecoffe; les repas y sont fort gais, & les femmes sont accoutumées à boire sans intempérance, mais presque autant que les hommes. Le peuple Anglais est brusque, dur, & même

féroce. En Ecoſſe , la populace même a beaucoup de politeſſe. Juſques dans la cabane du payſan , on trouve l'accueil le plus honnête & la plus franche hospitalité. Les Ecoſſais ſont en général fort attachés à leur patrie & aux lieux où ils ont pris naiſſance. Toutefois les hommes ont par-tout des défauts , & ce ſerait une grande erreur que de croire qu'ils ſont ici plus parfaits qu'ailleurs. Le menſonge , l'intérêt , les trahiſons & la cohorte des vices ſe rencontrent en Ecoſſe , ainſi que dans tous les autres pays. A Edimbourg , quelques particuliers ont formé une ſociété , ſous le nom de *cadies*. Le but de cette utile ſociété eſt de ſervir le public & les citoyens dans toutes ſortes d'affaires : cet établifſement rend de très-grands ſervices ; & il ſerait à deſirer qu'il y en eût de ſemblables dans toutes les grandes villes.

On fera bien content des relations de M. Topham , relatives aux divertifſemens publics & particuliers des Ecoſſais , qui ont le goût le plus décidé pour les ſpectacles , & un goût , ſans contredit , plus épuré que les Anglais qui ſe croient ſi ſupérieurs en ce genre.

L'air d'Ecoſſe eſt très-ſain ; il y a fort peu de maladies & un fort petit nombre de médecins qui y ſont très-peu occupés. C'eſt une choſe ſingulière que le nombre des ma-

ladies soit par-tout en raison du nombre des médecins, à compter même les contrées exactement sauvages, où l'on vit fort long-tems, & où l'on ne connaît ni médecins, ni maladies. Au reste, les Ecoffais sont fujets à une espece de gale, qu'ils attribuent au trop fréquent usage de la farine d'avoine. Il est dans ce pays une autre maladie, fort rare à la vérité, qu'on appelle *sibit*, & dont les suites sont affreuses. Les étrangers ne s'accoutument ni de la cuisine, ni des mets des Ecoffais.

Il est sorti des presses d'Edimbourg beaucoup d'ouvrages imprimés pour les libraires de Londres. La belle imprimerie de Glasgow a mérité la réputation dont elle a joui; mais elle est fort tombée; elle ne s'est pas aussi bien soutenue que plusieurs fabriques du pays, qui y sont encore très-florissantes, &c.

II. *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, 1777, in-4°. avec figures.*

QUELQUES événemens imprévus ont retardé l'impression de ce volume, & le rédacteur assure que désormais les suivans se succéderont avec plus de rapidité.

Dans la partie consacrée à l'histoire de

l'académie, on lit les discours prononcés par le secretaire perpétuel, dans les assemblées publiques & particulieres, ainsi que les discours des récipiendaires. Divers papiers publics ont rendu compte des premiers : quant à ceux des récipiendaires, nous ne nous arrêterons qu'au discours de M. Mouliner, traducteur d'Ammien Marcellin. On fait combien sont mérités les applaudissemens que les gens de lettres & les savans ont donnés à cette traduction. L'auteur, protégé par S. M. le roi de Prusse, fut agrégé à l'académie, le 31 août 1775. Dans son discours de réception, il prouve, par son propre exemple, combien les traducteurs ont de difficultés à surmonter; & par cela même, quel est le mérite d'une bonne traduction, & quels en sont les avantages. Il combat & réfute victorieusement la fausse opinion de quelques personnes injustes, mal instruites, & qui affectent de dédaigner les talens nécessaires aux traducteurs, & de méconnaître la grande utilité des bonnes traductions, auxquelles néanmoins il démontre que les sciences & les belles-lettres doivent, en très-grande partie, les progrès qu'elles ont faits jusqu'à ce jour. L'auteur compare les services que peuvent rendre les commentateurs, même à les supposer judicieux, sans prévention, & perpétuellement éclairés par le flambeau

de la faine critique, avec les traducteurs; & il démontre que tout l'avantage est du côté des derniers, seuls capables de donner des notions exactes du génie des langues; ce que tous les commentateurs passés & existans, ne peuvent nous apprendre, &c.

Dans la même partie historique, on lit un excellent article, concernant les cures magnétiques, opérées à Vienne, au sujet de l'espece de dispute qui s'éleva à cette occasion, entre MM. Mesmer & l'abbé Hell. Le premier écrivit à l'académie de Berlin; mais sa lettre ne paraissant point prouver suffisamment la réalité de cures magnétiques, & renfermant d'ailleurs des opinions vaguement énoncées, & qui semblaient se contredire; l'académie ne crut pas devoir prendre parti dans cette discussion. Cependant M. le baron Van Swieten, pour lors ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne à celle de Berlin, ayant prié l'académie de s'expliquer plus positivement, divers membres de la classe de physique & de celle des mathématiques s'assemblerent; & après avoir lu attentivement la lettre de M. Mesmer, ils décidèrent que les faits qui y étaient allégués n'étant rien moins que prouvés, on ne pouvait point décider que les cures dont parlait M. Mesmer, eussent été réellement opérées par la vertu de l'aimant; quoique l'aca-

démie n'entendit pas nier formellement que cette vertu ne puisse produire quelques effets sur le corps humain : qu'il répugne que la matiere magnétique des corps ou des matieres puisse être renfermée dans des bouteilles : que les coups magnétiques, qu'on dit avoir été ressentis par des malades, à dix pas de distance, sont un indice très-équivoque, parce que ces douleurs peuvent provenir d'autres causes : que de ce que les symptomes du mal ayant cessé, la matiere magnétique ne peut plus affecter le malade, c'est une circonstance qui rend l'observation fort suspecte, & qui semble indiquer aussi que les sensations du malade, attribuées à la force magnétique, n'étaient autre chose que des accidens de son mal : enfin, que si le docteur Mesmer parvient à faire distinctement connaître ses procédés, à rendre tous les corps magnétiques, & à charger de cette matiere des bouteilles, de maniere qu'on puisse aisément répéter ses expériences, il s'acquerra les plus grands droits à la reconnaissance publique; mais que jusqu'alors on le soupçonnerait, non de tromper, mais de s'être laissé tromper lui-même par son imagination, & d'avoir pris de minces apparences pour des causes réelles.

A la suite des observations des académiciens & de leurs opinions sur la vertu ma-

gnétique, on lit, dans la partie de ce volume destinée à l'histoire naturelle, un mémoire concernant le sel de Canal, par M. Colhénus. Ce sel se trouve à environ dix lieues de Berlin, & il tire son nom d'un village agréablement situé, de toutes parts environné de petites collines qui produisent en abondance toutes sortes de grains & d'excellent vin. Il y a quelques années que MM. Alais, pere & fils, savans apothicaires, & tous deux bons naturalistes, découvrirent, pendant les mois de février, mars & avril, dans ce village, où ils sont domiciliés, une espece de terre saline végétale, sur la surface de certains lieux. Cette terre était d'une couleur blanchâtre, tirant un peu sur le cendré, poreuse d'ailleurs, feuillée, légère, & disposée en façon de mousse, à la hauteur de deux ou trois pouces. MM. Alais en trouverent par-tout, à peu près à quantité égale dans ce pays; mais plus encore dans les endroits stériles & raboteux, sur les rivages, à côté des chemins & dans les fentes des rochers. S. E. M. de Hertzberg, ministre d'état, ayant reçu une petite quantité de ce sel, avec un mémoire sur son origine & ses propriétés, il communiqua le tout à M. Colhénus, premier médecin du roi; & M. Colhénus rendit compte de cette découverte à l'académie, dans l'assemblée du 17 septembre 1775 : peu

content même des rapports faits par MM. Alais, il soumit ce sel à diverses expériences chymiques, telles exactement qu'il les décrit dans ce mémoire. D'après ces expériences, il est prouvé que le sel de Canal est composé, 1°. d'un acide de vitriol; 2°. d'une terre alcaline; & 3°. de ce qu'on appelle en chymie, *terra muralica salis communis*; terre qui fait aussi la base des sels d'Epfom & de Sedlitz. Ainsi le sel de Canal ne diffère des deux autres, que par plus ou moins de pureté.

Quand même ce sel n'aurait en médecine aucun avantage sur les autres sels moyens amers, ce serait toujours une très-merveilleuse production de la nature. Car tout sel moyen qu'on trouve sur la surface de la terre, & qu'on peut lessiver comme le salpêtre, doit exciter l'attention, ne fut-ce que par la rareté du fait. Au reste, comme les mêmes sels ne conviennent pas également à toutes sortes de constitutions, il pourrait arriver que celui de Canal fût plus efficace pour certaines personnes, pour lesquelles d'autres sels seraient sans efficacité. C'est à l'expérience à donner à cet égard des connaissances assurées.

(*La suite au Journal prochain.*)



IV. *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, contenant une collection de lettres écrites sur les lieux, par l'auteur, à son ami M. Douin, chevalier, capitaine dans les troupes du roi, ci-devant son camarade dans le nouveau monde. Par M. Bossu, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien capitaine d'une compagnie de la marine. A Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés. 1777, in-8°.*

L'AUTEUR revenu de l'Amérique, donna ses premiers voyages en 1768. Ils contenaient quelques faits dont la vérité déplut à un homme en crédit, qui ne rougit point de tromper l'autorité pour l'armer contre l'innocence. M. Bossu fut puni par quelques jours de prison à la Bastille, pour avoir voulu se justifier de fautes qui retombaient sur son accusateur. Mais l'autorité mieux informée rendit justice à M. Bossu ; & l'oppressé fut puni à son tour. Il est revenu dans le même pays ; il y a fait de nouvelles observations sur les peuples de ces contrées, & ce sont celles qu'il publie aujourd'hui. Il y retrace l'histoire des changemens de domination arrivés pendant son absence, de la prise de possession de la Louisiane par M. le comte d'O-Reilly, pour S. M. catholique, & des

grandes affaires qui avaient précédé & qui suivirent cet événement.

M. Boffu, lors de son premier voyage, avait fait connaissance & s'était lié d'amitié avec les Akanças, peuple sauvage de la nouvelle Orléans. Il alla les voir. Il en fut reçu comme l'enfant chéri de la maison, qui revient après une absence que sa famille a cru éternelle. M. Boffu portait imprimés sur sa cuisse, les caractères ineffaçables, dont ces peuples honorent leurs guerriers les plus valeureux.

“ Nous espérons, lui dirent-ils, que tu ne repasseras plus le grand lac d'eau salée & amère, pour retourner au grand village des Français, où tu as été, comme nous venons de l'apprendre, renfermé dans *une cabane forte*, parce que l'on avait fait voler sur l'écorce parlante, de mauvaises paroles contre toi. Si tu étais resté parmi nous, tu n'aurais point éprouvé un pareil traitement. Ici le plus fort n'opprime point le plus faible : *ici le méchant ne prospère point, & le bon n'est pas puni*. Ici les hommes rouges n'égorge pas, comme les hommes blancs, leurs frères, pour de la terre & du fer jaune. Ici la terre nous nourrit, en la cultivant sans peine. Ceux à qui elle donne le plus, n'entassent pas les récoltes de patates & de maïs pour les conserver, ou plutôt pour profiter du malheur des autres, afin de leur ôter la subsistance,

Ce peuple conjura ensuite M. Bossu de se fixer parmi ses enfans, de les aider de ses conseils pour les conduire à la guerre. Ils lui offrirent pour épouse une fille de cacique ; les prisonniers qu'ils feraient sur leurs ennemis, pour le servir ; le gibier que leurs chasseurs tueraient, & les poissons que leurs pêcheurs prendraient dans les lacs & les rivières.

Il peut absolument se faire que M. Bossu prête un peu au discours des sauvages. Cette cabane forte ; cette prospérité des méchans, tandis que les bons sont punis ; ce trait contre nos monopoleurs qui entassent leurs récoltes pour les conserver, ou plutôt pour profiter du malheur des autres ; ce parallèle des mœurs européennes, très-juste en lui-même, suppose des connaissances que les sauvages ont pu acquérir sans doute, mais dont il paraît difficile qu'ils aient fait l'application dans ce moment. Cependant il n'y a rien d'impossible. Quoi qu'il en soit, on retrouve dans ce discours, la belle simplicité de la nature ; dans quelques endroits où M. Bossu fait parler les sauvages, il nous semblait lire des morceaux traduits de Théocrite ; & certainement ce n'est pas que M. Bossu ait recherché dans sa manière, la moindre ressemblance avec aucun auteur ancien ou moderne. Son style est celui d'un marin, il est franc comme

fon caractère ; il raconte simplement ce dont il a été le témoin. Il dit que le chef des Allibamons, pays qui a été cédé à l'Angleterre, rejeta les préfens des Anglais, pria, preffa, conjura les Français de ne pas quitter leurs forts ; & que dès qu'il fut que, pour tromper fa vigilance & fes regrets, ils s'étaient embarqués de nuit, Tamathlemingo fit renverfer le fort, & détruifit la bourgade, raf fembla fa peuplade, brûla les habitations, ravagea le pays, & tous le fuivirent à la Mobile. Cette révolution, le chagrin d'abandonner fa terre natale, celui d'être féparé des Français, & fur-tout fon grand âge, le conduifirent au tombeau ; mais avant d'y descendre, ils eut recours à ce qu'il appelait la *médecine françaife*, (le baptême) qu'il reçut d'un capucin miffionnaire, curé de la Mobile. Il fe félicita d'être chrétien, parce qu'il irait au pays des amis, à côté des Français ; & après avoir exhorté fon fils, fes parens & fes amis à fuivre fon exemple, afin de fe trouver tous réunis avec les Français au pays des esprits, & fur-tout à ne jamais quitter la parole françaife, il cessa de vivre fans inquiétude & fans crainte.

Ces nouveaux voyages de M. Boffu, ainfi que les précédens, font remplis de chofes très-intéreffantes, non-feulement pour ceux qui ne cherchent qu'à fatisfaire une vaine curiosité ; mais encore pour le philofophe

qui veut voir la nature dans son enfance. C'est là qu'on peut remonter à l'origine des arts naturels à l'homme; c'est là qu'on le voit libre des charges qu'ils s'est imposées ailleurs, des besoins qu'il s'est faits, de la pauvreté à laquelle il s'est assujetti. L'homme sauvage n'a ni les jouissances que nous procure la perfection à laquelle les travaux de l'industrie & nos besoins factices nous ont fait porter les arts, ni nos connaissances; mais il ne sent la privation de rien; & le peu de jouissances qu'il a, sont pures, sans alarmes, sans remords & sans inquiétude.

V. *Séances de l'académie des inscriptions & belles-lettres.*

LE 14 de ce mois, l'académie royale des inscriptions & belles-lettres tint son assemblée publique. M. Dupuy, secrétaire perpétuel, ouvrit la séance, & déclara que l'académie avait adjugé à M. Emmanuel Guilhem de Clermont, baron de Sainte-Croix, le prix qu'elle avait à distribuer à sa rentrée après la Saint-Martin: que c'était le troisième prix adjugé par la compagnie à ce savant; qu'elle l'avait depuis peu admis au nombre de ses associés libres étrangers; mais que le mémoire couronné lui ayant été envoyé avant le choix qu'elle a fait, l'auteur n'était pas dans le cas de la loi qui exclut tout académicien du concours.

Pour se conformer aux vues du fondateur, feu M. le comte de Caylus, qui avait à cœur de fixer les idées des artistes, l'académie avait proposé pour sujet, de rechercher : *Quels furent les noms, les attributs divers de Cerès & de Proserpine, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie; quels furent l'origine & les raisons de ces attributs; le culte de ces divinités, leurs statues, leurs temples, les tableaux, les artistes illustrés par ces ouvrages.*

Ensuite M. Dupuy annonça que l'académie, pour le sujet du prix de pâques 1779, proposait de *rechercher ce que les monumens historiques nous apprennent des changemens arrivés sur la surface du globe, par le déplacement des eaux de la mer.* Le prix sera toujours une médaille d'or, de la valeur de quatre cents livres. Les pieces, affranchies de tous frais, doivent être remises entre les mains du secretaire perpétuel de l'académie, avant le premier décembre 1778; & *passé le tems fixé, on n'en recevra absolument aucune.*

Feu M. Coignard, célèbre imprimeur, a fondé dans la faculté des arts de l'université de Paris, un prix de 350 liv. pour un discours latin d'une demi-heure au plus de lecture, sur un sujet donné par le tribunal de l'université, & annoncé par un mandement du recteur. Tous les maîtres ès arts en cette université, peuvent y concourir, pourvu

qu'ils ne soient point docteurs dans une faculté supérieure, ni professeurs de philosophie ou de rhétorique dans un des collèges de plein exercice, ni principal dans quelqu'un de ces collèges, ni membre d'aucune communauté religieuse ou congrégation régulière.

Le discours doit être remis au greffe de l'université, sous enveloppe, avant le premier jour du mois de mai. Les concurrens ne doivent point mettre leur nom sur leur ouvrage, mais seulement deux sentences, l'une au commencement, & l'autre à la fin; & écrire sur un papier séparé, leur nom, leur qualité, leur demeure; plier, cacheter ce papier, & l'attacher à leur pièce. De tous les cachets, on n'ouvre que celui de la pièce qui a été jugée la meilleure: tous les autres, sans avoir été ouverts, sont brûlés en présence de M. le recteur: le nom de celui qui a mérité le prix, est proclamé dans l'assemblée qui se tient au commencement du mois d'août, pour la distribution générale des prix de l'université, & on proclame seulement les sentences de ceux qui en ont approché, à moins qu'ils ne témoignent qu'ils sont bien-aîsés d'être annoncés.

Voici le sujet annoncé & affiché pour le prix de 1778: *Quid sit de publicis moribus sentiendum, ubicumque debitam seriis artibus existimationem frivola artes invaserunt.*

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture. Par M. l'abbé Toaldo. Suite.*

CHAP. 2. *De l'influence de chaque espece de météore.*

§. 1. *Des vents.*

22. **L**ES vents sont des courans d'air, dont l'effet est de rétablir l'équilibre interrompu entre deux espaces de l'athmosphère, par la raréfaction ou la condensation survenue dans l'un ou dans l'autre. Ce sont, pour ainsi dire, des vents *simples*, tels qu'on les prend communément aujourd'hui parmi la plupart des physiciens. Pour moi, je crains qu'on n'ait trop légèrement abandonné l'ancienne opinion (comme bien d'autres¹) qui jugeait les vents produits par une espece d'explosion d'exhalaisons. Nous voyons que les vents soufflent tantôt inégalement, tantôt avec interruption, tantôt par tourbillon : comment peut-on concilier ces phénomènes avec une simple tendance à l'équilibre ? Chaque vent, par cette raison, devrait souffler le plus violemment dès son *principe*, ensuite baisser peu à peu, comme fait l'eau qui court

pour remplir quelque récipient; par exemple, dans les écluses des canaux. Comment un vent pourrait-il durer une ou plusieurs semaines? Car deux fluides se mettent en équilibre en peu d'heures, pourvu qu'ils communiquent librement entr'eux. J'avoue que je penche à croire que la plupart des vents, sur-tout ceux qui ont quelque force, ne sont que des masses d'air poussées par l'éruption des exhalaisons & des vapeurs, soit qu'elles sortent des cavernes de la terre, ou des lacs, ou des mers, ou des nuages conglobés, dont l'explosion forme les orages & les ouragans. Les vents commencent comme les torrens, par de petits ruisseaux; ils acquièrent en chemin plus de masse & de force, entraînant les corpuscules qu'ils rencontrent, & les conglomérant avec le fluide élastique & très-mobile de l'air. J'ai vu plus d'une fois, après un brouillard épais du matin, se former un ouragan l'après midi, & il regne toujours des vents durant la fonte des neiges au printemps. Un vent furieux peut être produit aussi par un torrent de feu électrique, soit qu'il s'élançe de la terre ou d'un amas de nuages. Semblable au tonnerre, mais *embarrassé* dans un grand nombre d'exhalaisons, & luttant avec elles, il parcourt les espaces avec moins de rapidité que la foudre, mais avec des effets semblables. Tels sont sur-tout les ouragans & les toubillons d'été.

Qu'il y ait au moins beaucoup d'analogie entre le vent & le tonnerre, cela est indiqué par l'observation que j'ai faite, que les orages, accompagnés de vent, font un bruit continuel, mais sans éclats; au contraire, les orages sans vent abondent en coups de tonnerre.

23. Quoi qu'il en soit, les vents comme les autres météores, font du bien & du mal à la campagne, suivant leur nature, leur force, leur durée, le tems, le lieu & d'autres circonstances. Les qualités des vents, autant qu'ils viennent d'un certain rhumb, ne sauraient se définir que par rapport à un pays déterminé. Le vent du nord, qui apporte en Lombardie le ferein, le froid, le sec, conduit les nuages en Hollande. Chaque cultivateur doit connaître dans son pays, la nature, la qualité, la durée, & les autres propriétés des divers vents. *Ventos & varios celi prædicere mores.*

24. Les vents ont la propriété de dessécher les corps. S'ils contiennent des *esprits* salins, des matieres caustiques & autres semblables, ils brûlent les tendres plantés, les germes, les fleurs, les fruits; ils sont même préjudiciables aux corps des animaux; peut-être par quelque miasme contagieux, ou en arrêtant la transpiration; ils produisent la neige, la gelée, la grêle.

25. Mais les bons effets des vents, sont peut-être en plus grand nombre. En agitant les arbres, ils aident la circulation des sucs, les sécrétions, la transpiration; car le vent est aux plantes ce que la promenade, l'exercice, sont aux animaux. Les vents balayent l'atmosphère, ils dissipent les vapeurs & les exhalaisons croupissantes; ils apportent un air frais & nouveau, & raniment par là les plantes qui souffrent beaucoup quand elles sont privées de ventilation. Si l'air, comme il est probable, contient un acide nitreux très-propre à la végétation, le vent du nord en est chargé, ce qui fait croire qu'il fertilise les terres. Les vents de mer transportent à de très-grandes distances dans les continens, les vapeurs & les nuages, & conséquemment les pluies si nécessaires à la terre. L'on peut ajouter aussi, que les vents décident de tous les météores: ils sont, pour ainsi dire, les maîtres de la terre & du ciel; car l'état du ciel est tel que les vents le font.

26. Les ouragans même, malgré la défoliation qu'ils causent, fertilisent cependant les terres; & c'est une opinion reçue aux Antilles, qu'ils produisent des récoltes abondantes, soit qu'en ébranlant les terres ils en développent les substances fécondes, soit qu'ils en apportent eux-mêmes.

27. Je crois qu'on doit aux vents un autre avantage, c'est la suspension ou l'éloignement des tremblemens de terre, & , comme je le disais, des foudres. Les tremblemens de terre ne regnent d'ordinaire qu'au tems de calme, parce que le feu électrique, moteur des vents & de ces deux phénomènes, lorsqu'il se déploie dans les uns, ne saurait se déployer dans les autres, si ce n'est par hasard, lorsqu'il s'en est formé un grand amas capable de produire un typhon mêlé de vent, de feu, de tremblement de terre; ce qui est bien rare.

§. 2. *Des météores aqueux en général.*

28. La chaleur naturelle de la terre & celle du soleil, en pénétrant & en agitant l'eau & les corps humides, en détachent des particules, lesquelles jointes au feu, en forme de vésicules, ou d'une autre manière, acquierent une légéreté qui les fait élever dans l'air. Ce sont les vapeurs, la matière de tous les météores aqueux. Il faut, à mon avis, distinguer ici deux degrés ou deux tems d'évaporation : l'une est ordinaire & continuelle; les vapeurs se répandent *subtilement* & insensiblement dans l'atmosphère, en s'incorporant avec l'air dans un état de parfaite dissolution, & en y ajoutant leur masse & leur poids, elles soutiennent le mercure dans le baromettre, plus haut,

comme l'on voit dans toutes les saisons lorsqu'il fait *beau & constant*.

L'autre, est une évaporation extraordinaire & plus abondante, qui arrive en certain tems par une éruption plus impétueuse du fluide électrique. C'est alors que l'air devient humide & qu'il humecte presque tous les corps. Cette quantité de vapeurs qui s'éleve par une espece d'éjaculation, ne saurait se soutenir long-tems : elles se joignent aux vapeurs précédemment dispersées dans l'air, même par affinité, s'assemblent, forment les nuages & les pluies de la manière que j'exposerai bientôt. Cependant, elles font baisser le baromettre : 1°. parce qu'elles portent dans l'air un fluide spécifiquement plus léger, à cause du feu qu'elles contiennent ; 2°. parce qu'elles s'échauffent & raréfient l'air même ; 3°. parce qu'elles détachent les vapeurs précédemment incorporées avec l'air, & qu'elles le déchargent par-là d'un poids.

29. Quoi qu'il en soit, la formation des météores aqueux par les vapeurs, se fait à peu près de cette manière. Celles qui se trouvent le soir peu élevées ou qui s'élevent la nuit, *surprises* par la fraîcheur de l'atmosphère, & jointes aux émanations des plantes, se condensent, tombent & forment, en s'attachant à la surface des corps, ce qu'on appelle *la rosée*.

30. Lorsque la terre est échauffée, le feu s'élance avec plus de force dans l'eau & dans les corps humides; il en détache des masses plus denses de corpuscules aqueux; les vapeurs alors deviennent visibles; & en rencontrant un air plus frais, sur-tout en automne, dans l'hiver, & généralement le matin dans les lieux voisins des lacs, des marais, des rivières, elles forment ces grands amas de fumée qu'on appelle *brouillards*, qui ne s'élèvent guere au-dessus de la terre que le soleil ne les raréfie. Les brouillards ne sont que des nuages bas: ceux qui voyagent sur les montagnes, croient traverser des brouillards, en passant par les nuages.

31. Quand l'évaporation extraordinaire a élevé une plus grande quantité de vapeurs, ou que les vents en ont amassé dans les autres parties de l'atmosphère, elles se condensent, deviennent visibles, troublent ou interrompent la pellucidité de l'air, forment, en un mot, les *nuages* plus ou moins denses, étendus, élevés, suivant la quantité & le poids spécifique des vapeurs.

32. Lorsque ces vapeurs se condensent de plus en plus, ou qu'il en survient de nouvelles, elles s'unissent, forment des masses plus pesantes qui ne peuvent plus se soutenir, & qui tombent conséquemment en forme de petite gouttes qui, en croissant

toujours par la rencontre d'autres vapeurs , forment la *pluie*. C'est du choc de deux vents contraires , ou de celui que le vent éprouve par l'effet d'un nuage ou d'une montagne , que provient l'amas des vapeurs. Leurs molécules étant devenues plus denses , elles acquierent à proportion une superficie moindre , & peuvent par conséquent diviser plus aisément l'air , qui ne peut plus les soutenir. Cela provient peut-être aussi de ce que le feu qui les abandonne , se jette dans d'autres nuages ou dans les montagnes , qui sont en général les sources des pluies. Enfin , d'une manière ou d'autre , les vapeurs tombent en pluie.

33. Suivant la différence des saisons , si un certain degré de froid concourt avec quelque espèce de *coagulium* salin , les vapeurs se gèlent , les rosées deviennent des *gelées blanches* , les brouillards des *frimats* , les pluies de la *neige* ou de la *grêle*. Voilà en général la formation des météores aqueux. Voyons à présent l'influence de chacun sur les végétaux.

§. 3. De l'influence des pluies.

34. Personne n'ignore combien l'humidité est nécessaire à la vie des végétaux ; & quoiqu'on ne puisse pas accorder à Vanhelmont , & à d'autres physiciens , que les plantes ne se nourrissent que d'eau pure , il faut avouer

cependant, qu'elle entre pour beaucoup dans la nourriture des plantes, soit qu'elle en soit le véhicule, ou qu'elle en soit une portion. Or, les plantes ne boivent d'autre eau que celle qui est fournie à la terre par les météores.

35. On doit remarquer que nul arrosage artificiel, quelque préparation que l'on donne à l'eau, ne fait jamais autant de bien aux plantes qu'une pluie bénigne. Admettons les circonstances favorables du ciel nébuleux & du fluide électrique : le principal bénéfice des pluies provient sur-tout de ce que leur eau n'est pas de l'eau pure, mais une eau composée du mélange de toutes les substances qu'elle entraîne dans l'atmosphère. Il est évident que la pluie, semblable aux torrens (qui emportent & charrient les feuilles, les fumiers, les matières pourries qu'ils trouvent dans les vallées), lave, pour ainsi dire, l'atmosphère, entraîne toutes sortes d'exhalaisons huileuses, salines, minérales, végétales, dispersées dans l'air, & cette partie de terre, la plus fine & la plus disposée à entrer dans les tubes capillaires des plantes par la voie des racines & des feuilles même. M. Duhamel ne paraît guère persuadé de cette qualité de l'eau de pluie; mais elle est démontrée par sa couleur trouble, par l'odeur, par le goût, par les fedi-

mens noirs ou verts qu'elle dépose dans les vaisseaux; ce qui arrive sur-tout après de longues sécheresses, & dans les lieux abondans en exhalaisons, tels que les grandes villes. C'est alors sur-tout que l'eau de pluie est fétide, mal-saine pour les animaux, mais d'autant plus utile & nourrissante pour la terre & pour les plantes (*).

(*) M. Priestley, (*observ. sur différentes espèces d'air, Transf. philos.*) a démontré que l'air corrompu par la putréfaction des animaux & des végétaux, se restaure & se purge par la succion des plantes qu'on y renferme. Jamais, dit-il, je ne vis en d'autres circonstances une végétation si vigoureuse qu'en cette espèce d'air, qui est immédiatement fatal aux animaux. Quoique ces plantes fussent très-ferrées dans les vaisseaux pleins de cet air, chaque feuille était très-vivide, & elles poussaient des germes nouveaux. Il en tire une conséquence bien plausible; c'est que la corruption qui se communique continuellement à l'atmosphère par la respiration d'un nombre si prodigieux d'animaux, & par la putréfaction de tant de substances animales & végétales, est corrigée en grande partie par la végétation générale. D'où l'on peut comprendre pourquoi les plantes voisines des habitations, végètent & prospèrent plus que les autres, & combien il est utile (c'est une remarque de M. Franklin) d'entretenir des arbres autour des maisons, comme on le pratique

36. M. Margraff, célèbre chymiste de Berlin, a fait l'analyse de plusieurs eaux, surtout de celle de pluie & de neige. Il faut voir dans son mémoire tous les soins qu'il a pris pour avoir l'eau la plus pure; il choisit pour la recueillir, un lieu ouvert, loin des habitations; il laissa passer une demi-journée de pluie, &c.... Après tant de précautions, ayant distillé plusieurs fois cette eau, il y trouva enfin une quantité sensible de terre calcaire, de nitre, de sel commun, &c. .. Que penserons-nous donc des pluies d'été, lorsque l'atmosphère est chargée de tant d'exhalaisons? C'est cette lie que la pluie contient, qui fertilise la terre & les végétaux; car, suivant l'expérience & le commun sentiment des maîtres en agriculture, c'est dans les sels, dans les nitres, dans les terres calcaires, que consiste la force de la fécondation. Les pluies contiennent donc tout ce qui est nécessaire aux plantes pour végéter, des parties solides & fixes, des esprits, & de l'eau qui est le véhicule & le gluten de ces deux élémens. Enfin, les pluies sont plus ou moins favorables ou préjudiciables, suivant leur abondance, leur fré-

dans l'Amérique anglaise, & des végétaux même dans les chambres. Cette note appartient également au n^o. 14.

quence, la faison & le tems où elles tombent; circonstances dont je parlerai dans le chapitre suivant.

§. 4. *Des rosées.*

37. Dans les nuits calmes & sereines, les vapeurs peu élevées le soir, tombent, comme on l'a déjà dit, en rosée. Elle est très-fréquente dans les lieux bas, humides, renfermés, rare ou même nulle dans les lieux élevés & exposés au vent; elle n'a presque jamais lieu en été, la chaleur de l'air étant alors la même pendant la journée, même pendant la nuit; mais elle abonde au printemps & en automne.

38. La rosée n'est pas une eau pure, non plus que la pluie; elle contient beaucoup de parties hétérogènes qui s'exhalent de tous les corps, sur-tout des herbes & des autres plantes abondantes en suc aqueux; elle se confond même avec leur transpiration. La rosée distillée, suivant M. Musschenbroeck, donna, outre l'eau, du sel, de la terre, de l'huile, du soufre; de là, ses effets salutaires ou nuisibles. L'on doit voir combien elle est caustique, puisqu'elle blanchit la cire, le lin, les toiles; elle altere la couleur des draps, elle brûle les fouliers & les peaux; non-seulement elle purge & résout les corps, mais même elle cause de mortelles dysenteries aux brebis, &c.... Elle brûle aussi quelquefois

les tendres plantes & les germes, soit par son âcreté saline, soit quand elle est exaltée par un vent brûlant ou par le soleil. Si elle se desseche sur les feuilles, elle forme la *miellée*, espece de *rouille* très-nuisible, parce qu'elle corrode en partie les plantes, & qu'elle en ferme les pores.

39. La rosée, si l'on excepte les dangers dont nous venons de parler, étant un eau composée de plusieurs substances fines, volatiles, & proprement végétales, peut être très-féconde; car elle apporte un rafraîchissement, une boisson, une nourriture choisie aux plantes, & elle fertilise les terres par les mêmes élémens; (dans certains climats même, elle tient lieu de pluie) c'est un des principaux bénéfices des labours: *glebas fecundo rore maritat*. La rosée est plus féconde que la pluie; comme la pluie l'est plus que l'eau commune.

§. 5. Des brouillards.

40. Les brouillards proviennent d'une évaporation extraordinaire & très-dense; c'est pourquoi ils dégèrent en nuages, & enfin en pluie lorsqu'ils reviennent pendant deux ou trois matins consécutifs, & qu'ils s'élevent. Il y a pourtant des brouillards qui descendent de l'athmosphère, & ceux-ci amènent le plus souvent le beau tems, n'étant eux-mêmes que les dépôts & les sédimens

des nuages : *at nebule magis ima petunt, campoque recumbunt.*

41. Ni les uns ni les autres ne font de simples vapeurs, mais ils contiennent plus ou moins d'exhalaisons terrestres, ce qui est prouvé par leur puanteur : ainsi, les brouillards fertilisent les terres comme les cendres & les autres fumiers ; d'où il est dit dans les pseaumes, dans un vrai sens physique : *nebulam sicut cinerem spargit.*

42. Nul tems n'est plus favorable aux labours & aux semailles, que ces matinées où regne un brouillard épais & stillant, qui baigne & échauffe doucement les sillons.

43. Au contraire, aux mois de mai & de juin, si les brouillards s'attachent aux bleds & aux fruits, s'ils s'y arrêtent par le défaut de vent, ou s'ils y sont surpris par un vent brûlant, par l'ardeur du soleil, & s'ils viennent à fermenter, ils font un grand dommage. De là provint la *rouille* que la Lombardie éprouva en 1735, & que M. Muratori a décrite dans les annales d'Italie ; elle fut produite par un brouillard élevé le matin du 14 juin, qui fut suivi d'un vent brûlant & hâleux. Cela causa une disette & une famine notables dans toute cette contrée.

44. Les brouillards d'automne hâtent quelquefois la maturité des raisins ; mais s'ils sont fréquens & sans vent, ils les font pourrir.

§. 6. *De la neige.*

45. Quand un nuage commence à se fondre, si un certain degré de froid concourt avec quelque espece de *coagulum* salin, les petites gouttes se gèlent, & sur-tout s'il y a un peu de vent, elles se joignent les unes aux autres, & forment les flocons de neige de diverses figures, la plupart régulières.

46. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la gelée est produite par le froid seul, ou par une substance saline ou nitreuse avec le froid. J'avoue que je penche vers cette dernière opinion, soit que les substances salines coagulent immédiatement l'eau, ou qu'elles absorbent le feu qui la rendait fluide. Il me suffit à présent de dire que l'eau de neige, comme celle de pluie, n'est pas pure, mais qu'elle contient des parties hétérogènes, terreuses, huileuses, sulfureuses, salines, &c... Je citerai pour mon garant, M. Margraff. " Mes cent mesures d'eau de neige, dit-il, (Mém. de Berlin 1751) me donnerent soixante grains d'une véritable terre calcaire. . . . J'en tirai de même quelques grains de sel, qui tenait plutôt du sel de cuisine que du sel nitreux. . . . Toute la différence entre l'eau de pluie & l'eau de neige, se réduit à ce que l'acide de l'eau de pluie est plus nitreux, & qu'elle renferme plus de terre calcaire, au lieu que l'eau de neige a plutôt un acide salin que nitreux, & contient une moindre

quantité de terre calcaire „.

47. Voilà pourquoi l'eau de neige a une certaine vertu absterfive, même mordante & dissolvante; voilà pourquoi, lorsqu'on la boit, elle nuit comme l'eau de mer à l'estomac & aux intestins & qu'elle cause des dévoiements, des coliques, des dysenteries; mais par cela même elle est admirable pour fertiliser les champs. M. Margraff ajoute bien à propos: " Mes expériences me procurerent une parfaite conviction, que l'eau de pluie & de neige, même la plus pure, contenait, outre les parties mucilagineuses & huileuses & un peu d'acide, une certaine terre aussi qui avait une extrême ressemblance avec la terre calcaire. Aussi n'est-il pas difficile de comprendre que les exhalaisons aqueuses, mêlées avec un acide subtil du nitre & du sel, en quelque petite quantité que ce soit, peuvent dissoudre cette poussière calcaire, qui est le plus souvent dans l'air, & qui se détache des vieux édifices ruinés, & d'autres endroits semblables. Il en résulte une espèce de solution calcaire très-déliée, formée par le mélange de quantité de vapeurs aqueuses, qui s'élevent plus haut dans l'air, & se rassemblent dans les nuées, d'où, lorsqu'il vient à pleuvoir ou à neiger, elle peut retomber, comme une solution calcaire extrêmement déliée „.

48. En appliquant tout ceci à l'objet de l'agriculture, ce sont ces sels, ces nitrés, ces huiles, ces mucilages, cette terre calcaire; comme on l'a dit tant de fois, qui forment la fleur des sucés nutritifs des plantes. C'est pourquoi les herbes sous la neige reverdissent sur-le-champ, comme au printems; & quand les hivers sont abondans en neiges, on a d'ordinaire de bonnes récoltes, pour peu que les autres saisons soient favorables.

49. La neige procure un autre avantage aux blés; elle les défend du froid & de la gelée. Si la neige devance les gelées; il n'y a rien à craindre pour les racines des blés & des autres plantes. M. Duhamel amoncelait la neige au pied des petits arbres nouvellement plantés, pour les garantir du froid. La neige paraît même échauffer la terre; car la terre a dans l'hiver même un certain degré de chaleur qui se dissiperait, & que la neige arrête. *Dat nivem sicut lanam.* C'est une sentence plus physique que poétique; car, comme la laine échauffe nos corps, non par une chaleur qui lui soit propre (elle n'échaufferait pas une statue de marbre), mais en tant qu'elle arrête par ses poils la dissipation de notre chaleur, de même la neige échauffe la terre, en y concentrant les *esprits* & les exhalaisons qu'elle aurait perdus.

§. 7. De la gelée & de la glace.

50. Les effets de la gelée sont en partie utiles, & en partie très-nuisibles à la campagne. L'utilité vient de ce que la gelée gonfle & divise les mottes mieux que le meilleur labour. L'eau en se gelant rompt les canons d'airain; les briques & les pierres sont réduites en poudre: c'est pour cela que la terre humide, en se gelant intimement, se résout & tombe en poussière au printemps, *cum zephyro putris se gleba resolvit*: ainsi, la gelée supplée les labours, ouvre les pores de la terre, pour filtrer les suc & les disposer à la végétation.

51. Mais cette propriété qu'a la gelée de dilater & de déchirer, est cause qu'elle tue quelquefois les plantes, si elle survient quand elles sont fort humides, comme il arriva dans les cruels hivers de 1709 & de 1740. L'humidité & le suc même des plantes, en se gelant, en déchire les fibres & les vaisseaux, & les fait périr. A ces dommages sont exposées sur-tout les plantes tendres, succulentes, pleines d'un fluide aqueux, telles que les faules, les figuiers, les vignes, & toutes les plantes qui sont dans les terres humides. Le mal est grand, s'il arrive brusquement un faux dégel (car le dégel gradué n'est pas nuisible); plus grand encore, si ce dégel est suivi d'une nouvelle gelée & du verglas:

tout est gâté alors ; & ce font les branches & les arbres exposés au soleil du levant & du midi, qui font le plus sujets à ce malheur ; car la gelée, la neige, les frimats, en se fondant, gèlent de nouveau, & forment le verglas ; parce que l'eau n'a pas eu le tems de s'écouler entièrement.

(La suite au Journal prochain.)

II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X X X V I T.

Sophie à madame E. Königsberg, 5 juin.

Vous allez lire une nouvelle inattendue. Je voulais prendre la défense de Julie auprès de sa mere ; mais quelle dureté ! — Pour ne pas trop m'écarter de ma nouvelle, je vous rendrai seulement la moitié de la conversation.

Oserais-je vous dire, madame, que vous êtes trop sévère ?

C'est ce que disent toujours nos filles & les amies de nos filles, ma chere enfant.

Pardonnez-moi donc une indiscretion si générale. Mais est-il nécessaire que les deux époux soient riches ?

L'égalité de fortune est très-avantageuse.

Mais si celui qui n'est pas riche, a du mérite?

Je n'en vois aucun dans M. Schulz.

Vous pouvez lui en accorder un.

Lequel ?

Celui d'avoir sauvé la vie à Julie. Il serait impossible qu'il eût mieux mérité de votre part.

Sophiste! est-ce aussi un mérite, d'être la cause de sa maladie?

Mais — je pousse peut-être la curiosité trop loin. Votre chère Julie n'entendra-t-elle jamais que cette unique objection : *je ne veux pas?*

Vous êtes maligne. Je suis surprise que vous n'ayez pas dit ce *je ne veux pas*, comme on fait dans les diètes de Pologne : vous le prononcez d'un ton très-décidé.

Excusez-moi. —

Des parens n'ont-ils pas le droit de vouloir ou de ne vouloir pas, dans des affaires de ce genre?

Sans doute; mais ils ne l'ont que sur des raisons suffisantes, &....

J'espère.

Je fais ce que vous voulez dire, & je suis de votre avis. Mais plus vos raisons sont fortes, & plus j'ai lieu d'espérer qu'elles feraient un bon effet, si vous vouliez les communiquer à Julie:

C'est adroitement arrangé. — Vous auriez donné de la tablature à votre mere. Mais puisque vous voulez favoir mes raisons, je vous expoferai les principales. Premièrement, j'ai eu fur Julie des vues toutes différentes. —

Sans doute que vous ne songiez pas à l'envoyer dans un couvent ? Excusez - moi, madame.

Cela ferait trop cruel ! — Je lui destinais un négociant qui lui convient à tous égards.

Julie en est-elle instruite ? Et l'aime-t-elle ?

Oui, elle le fait ; mais elle s'imagine qu'il lui ferait impossible de l'aimer.

Permettez-moi donc de vous demander : lequel est plus digne d'une bonne maman, de nous envoyer dans un cloître, — de nous féparer de tous ceux d'un autre sexe, ou de nous marier, — de nous unir avec une personne que nous ne pouvons pas aimer ?

Eh bien ! j'ai renoncé à ce projet.

Ainsi vos autres raisons concernent M. Schulz personnellement.

Oui ; & pour le dire en un mot, qu'est-il, ce M. Schulz ? A-t-il un emploi ?

Il lui fera aisé d'en avoir un, si vous fournissez l'argent nécessaire pour l'acquérir.

Fort bien.

Ou ne voudriez - vous peut - être pas que votre gendre fût homme de lettres ?

Cela m'est indifférent. De plus, & je l'ai déjà dit, il est pauvre.

Mais, quand Julie ne posséderait que 10,000 écus, & elle a sans doute beaucoup au-delà; vous acheteriez à M. Schulz un emploi de 500 écus, & alors ils feraient aussi riches l'un que l'autre.

Comment l'entendez-vous?

Julie jouirait de la rente de 10000 écus, qui sont entre les mains de ses débiteurs, ou dans une banque; & M. Schulz aurait aussi le revenu de 10,000 écus qui seraient entre les mains du public ou du souverain.

Cela est fort bien imaginé; mais, je le répète, l'égalité entre les deux époux est une fort bonne chose.

Je suis donc fort à plaindre. Je n'ai rien, & je ne pourrai par conséquent jamais . . .

N'ajoutez plus rien de pareil, ma chère enfant; je vous ai amenée au point que je desirais depuis long-tems, pour les intérêts de mon frere; & sans chercher d'autres détours, je vous demande tout simplement . . .

Je pris ce propos pour un badinage. Eh mais, lui dis-je, je ne voudrais pas être prise par charité. Je n'ai qu'une bien petite fortune; celui qui ne posséderait que 300 écus de revenu, ne ferait pas plus riche que moi. Julie . . .

Je ne badine point, ma chère amie. Vou-

lez-vous faire le bonheur de mon frere?

Au moins est-il certain que vous badinez d'un air bien sérieux.

Elle insista, & la chose se trouve très-certaine. Madame Van-Berg fut charmée d'apprendre que je n'étais pas absolument sans fortune. Son frere qui, sans compter deux bons vaisseaux, possède au-delà de 200,000 écus, avait toujours souhaité de trouver une personne qui n'eût pas lieu de craindre qu'il s'imaginait avoir fait sa fortune. Elle me rapporta les conversations qu'elle a eues avec son frere, depuis que je suis ici; & elle insista sur une réponse décisive. Que devais-je faire, ma chere maman? Je demandai du tems pour faire mes réflexions.

Et que ferai-je maintenant? N'est-ce pas ici le moment que j'ai redouté? Dois-je donner ma main à un homme riche, dont l'amour est désintéressé, & les sentimens honnêtes? Dans ce cas, je n'ai rien à objecter contre celui-ci. Mais il a quarante ans: il n'a rien d'insupportable; mais il n'est pas d'une figure intéressante. Quant aux manieres & à la façon de penser, il ne ressemble pas à la plupart des marins; cependant il n'a pas cette délicatesse que l'on recherche. Il prétend, qu'indépendamment de sa figure il a trouvé en moi bien des belles

qualités ; mais qu'il sache démêler & estimer ce en quoi je ferais volontiers consister tout le prix d'un cœur ; car quel est le prix de la beauté ? — C'est ce qui n'est pas fort croyable.

Je vous demande instamment vos conseils : je crains trop d'avoir des reproches à me faire, pour rien décider à la légère, dans aucune circonstance de ma vie, & sur-tout dans celle qui se présente aujourd'hui. Mais quel conseil pouvez-vous me donner dans un si grand éloignement ? Ne connais-je pas votre résolution de me laisser libre dans cette affaire ? — Je fais que vous ne changerez pas votre façon de penser.

Voyons : aimé-je cet homme ? Car c'est là sans doute le principal. Oui, qu'est-ce qu'aimer ? Est-ce *préférer quelqu'un à tous les autres hommes* ? Non ; car il se peut que tôt ou tard il se trouvera quelqu'un qui aura des avantages réels sur celui que je préférerais jusque-là à tous les autres. Mais supposons que ce fût la vraie définition de l'amour. Eh bien, M. Puff, c'est le nom de celui qui a eu la fantaisie de m'aimer, dans ce cas, vous n'êtes pas celui que je préférerais à tous les autres.

Prétend-on qu'aimer signifie *vouloir être heureux avec quelqu'un* ? Il me semble que cette idée est plus convenable. Alors,

M. Puff, vous êtes l'homme à qui je fouhaite autant de bien qu'à moi-même. Mais je connais beaucoup de gens, & j'en connaîtrai plusieurs dans la fuite, à qui je fouhaite la même chose.

La question est donc de favoir, si je refens pour lui un certain degré d'attachement, que j'appelle *amour exclusif*. Cela signifierait peut-être, desirer si vivement d'être heureux avec quelqu'un, que l'on se persuade de ne pouvoir pas être heureux fans lui. Ah! dans ce cas, ne trouvez pas mauvais que je vous le dise, M. Puff, je ne vous aime pas.

Cependant il faut réfléchir mûrement sur cette affaire. Je vous quitte, ma chere maman; je vais me retirer dans ma chambre, pour proposer la chose à celui à qui j'aime tant à rendre compte de ma conduite.

L E T T R E X X X V I I I.

Suite.

JE reviens à vous, ma chere maman. Dans ma conversation avec madame Van-Berg, j'ai eu la précaution de réserver expressement que son frere apprendrait de sa bouche ma résolution, car je suis très-peu en état de lui parler moi-même. Elle m'a déjà beaucoup tourmentée pour avoir ma réponse; mais j'ai soutenu qu'en pareil cas, il faut laisser

à une jeune personne , de l'honnêteté de qui on est sûr, tout le loisir qu'elle demande. N'est-il pas vrai ? la presser, c'est vouloir précipiter son jugement, c'est se défier de la bonté de sa cause.

Mais l'histoire de Julie me pèse sur le cœur. Il faut avant toute chose . . . Ciel !

* * *

Je ne fais ce qui pouvait survenir plus à contre-tems, que ce qui vient de m'arriver. Comme j'écrivais ces dernières lignes, on frappa à ma porte, mais si doucement que je crus m'être trompée, & que je continuai d'écrire. Long-tems après, on ouvrit avec les mêmes précautions, & je vis paraître la moitié d'une tête. C'était M. Puff, en personne. — Quelle figure devait-il faire, planté à ma porte, & écoutant si je lui répondrais ? Je suis sûre qu'il a dix fois avancé & retiré sa main pour frapper de nouveau.

Ah, vous écrivez !

Je fermai mon papier.

O bon ! Cela est obligeant ; vous mettez votre épître de côté. Ainsi vous me permettez ? Et tout de suite il s'avance courageusement vers ma table, sans attendre ma réponse.

Voilà comme je suis, continua-t-il : dès qu'on m'accorde le bout du doigt, je fais la main. Je me levai ; mais il me remit sur

ma chaise, en appuyant sur mon épaule. Comme madame Van-Berg était sortie, & que je ne soupçonnais pas qu'il eût pu apprendre d'elle qu'elle m'avait parlé, je restai assise, & je pris mon tricotage. Il fut heureux que je l'eusse auprès de moi; sans quoi nous aurions fait tous les deux une singulière figure. Il est plaisant de voir deux personnes qui ne savent pas trop ce qu'elles doivent se dire. --- M. Puff s'assit vis-à-vis de moi, devant la table, & il demeurait immobile.

Ecoutez, dit-il enfin, vous entendez mieux que moi ces sortes de choses. Ne pensez-vous pas qu'il est amoureux, M. Malgré?

Il me semble, ma chère maman, que cet exorde promet davantage, que maint exorde proprement ainsi nommé. Je ne voulais pas paraître le comprendre; & je lui répliquai fort prudemment: comment donc pourrais-je savoir cela mieux que vous?

Ha! vous voilà bientôt au point où je vous voulais.....

Je sentis la faute que j'avais faite; & l'interrompant: peut-être a-t-il des vues, ajoutai-je; mais je pense que vous l'encouragez.

Moi? eh bien, oui; c'est un très-galant homme. Je serais charmé qu'Hortense voulût l'épouser.

Mais c'est ce qui n'est pas certain.

Sans doute; mais moi j'avais mes vues;

car d'ailleurs, j'ai pour principe de n'éteindre jamais le feu qui ne m'incommode pas.

C'est fort bien fait. En vérité, je ne savais que lui répondre.

Vous ne me comprenez pas encore. Quelles étaient mes vues? Comment?

En vérité, je l'ignore.

Je le crois. Voyez-vous, je voulais lui couper le chemin.

Je ne disais mot, ne pouvant deviner ce qu'il voulait dire.

Lui couper le chemin, oui. Je pensais qu'il avait peut-être jeté les yeux sur certaine personne; & je songeais à moi premièrement.

Mais voudriez-vous appuyer ses prétentions auprès d'Hortense? J'avais fort envie de détourner la conversation.

Si je voudrais l'appuyer? — O quelle tache sur cette main si blanche! (J'avais un peu d'encre au bout du doigt.) Donnez que je l'efface. (Fort bien, pensai-je, l'exorde n'a pas réussi, l'orateur va se résumer) si je voudrais l'appuyer? Mais nous nous écartons. Je craignais qu'il ne pensât à une jeune personne qui a de si jolies mains.

Fort bien; mais nous parlions d'Hortense.

Nous aurons bientôt fini sur ce sujet. Si elle veut l'épouser, j'ajouterai 5000 écus à

sa fortune. Voyez-vous, la Providence m'a béni. Pourquoi ne ferais-je pas cela pour elle? Oui, j'ajouterai volontiers cette somme; elle est riche, à la vérité; mais M. Malgré ne regarde point à cela. Cependant quand on a quelque chose, l'amour, je suppose qu'elle l'aime, est plus tranquille; — & ainsi, — écoutez, vous m'avez fait perdre le fil de mes idées. . . .

Il toussa, il étira ses bottes pour avoir une contenance, il promena le bout de son doigt sur la broderie de sa veste.

Allons, dit-il tout-d'un-coup, allons, Puff, un peu de courage.

J'étais réellement mal à mon aise. Les propositions d'un homme ont quelque chose de si étrange, lors même qu'on s'y attend; — & je n'étais point du tout préparée. Je cherchai à l'éloigner par une plaisanterie. Vous avez perdu le fil de votre discours, lui dis-je en badinant, je pense que vous feriez bien de le méditer encore une fois.

Oui, sur mon honneur, je serais un pauvre prédicateur. Malepeste! si cela arrivait malheureusement en chaire, & que l'on fût là planté comme le berger de Rengelsheim, qui avait les levres gelées.

Et que faisait ce berger?

Ah, il souffle encore! A propos, il y avait une fois un curé, ce curé devait prêcher,

& il resta à rouet. Son discours ne dura que cinq minutes, & il finit. Le chantre, qui ne l'aimait guere, profita de la bonne occasion. Tandis que le prédicateur se retirait après son sermon de cinq minutes, le fripon de chantre se mit à entonner ces mots : *jamais il n'y eut un tel scandale, &c.*

Maintenant revenons à notre texte. Dites-moi, ma chere demoiselle, combien resterez-vous encore avec nous ?

C'est une question que je me fais tous les matins, avec la plus grande confusion. — Il faut que je reste jusqu'à l'arrivée de mon frere.

Cela étant, je souhaite que M. votre frere n'arrive point tant que je vivrai. Car, écoutez, j'ai beaucoup de choses à vous dire; & s'il arrivait à présent, il dérangerait tous mes projets. Cependant, s'il doit survenir un malheur, il pourrait arriver aujourd'hui; c'est pourquoi nous entrerons dès à présent en matiere. Voyez donc, où voulez-vous aller voyager, & pourquoi? Il faut un peu songer où l'on se mettra les pieds au chaud dans la vieillesse. J'ai voyagé dans toute l'Europe. Croyez, mademoiselle, que c'est partout comme chez nous. Les jeunes gens cherchent la beauté, & vous êtes belle; mais les parens de ces jeunes messieurs pensent différemment. Les épouseurs d'un certain

âge regardent à l'argent, & vous n'en avez pas, ma chere demoiselle. . . .

Je l'interrompis. — Ah! ma chere maman, combien un homme qui n'a qu'un bon cœur, ne laisse-t-il pas de choses à desirer pour notre orgueil; & que j'ai sujet de rougir de n'avoir pas encore domté cette vivacité de sentiment qui me distingue de tant d'autres! Nous disons si souvent que *pauvreté n'est pas vice*; mais nous ne le croyons peut-être pas. — Quoi qu'il en soit, je me sentis vivement blessée. . . . Mon cher monsieur Puff, m'écriai-je, il est impossible, en vérité, il est impossible que cette idée se trouve dans votre cannevas. En parlant ainsi, je rassemblais tous mes papiers, dans le dessein de me retirer.

Il me retint, comme il avait déjà fait, en me repoussant sur ma chaise: il faut que vous me laissiez achever. Je ne suis point de ceux qui cherchent l'argent. Vous êtes orpheline. . . .

Assez, assez, M. Puff; toutes les fois qu'on me dit cela, on me rappelle de rendre grâces à Dieu, qui veut être plus particulièrement mon pere. Permettez, je vous en conjure, que je m'acquitté, dès ce moment, d'un si juste devoir.

— Je partis à ces mots, & je ne vis pas quel air il avait en me voyant sortir de la

chambre. Cet homme a bientôt décidé son sort. Il sortit par une autre porte. Pour moi, comme je n'osais me faire voir à personne avec le feu qui brillait sur mon visage, je revins dans ma chambre, où je compris que j'étais fort en sûreté. Mais j'étais trop inquiète pour pouvoir profiter de la solitude.

L E T T R E X X X I X.

Suite. Königsberg, mercredi 10 juin.

RIEN ne peut me retenir dans cette maison que ma Julie. Si mon frère n'arrive pas, je retournerai auprès de vous sans attendre votre réponse, persuadée que vous le trouverez bon.

Hortense a appris que son oncle songe à moi. Elle s'est mis dans la tête que je ne le refuserai pas. Nous avons eu sur ce sujet une conversation très-désagréable. "Dois-je me féliciter, me dit-elle, d'avoir vu en vous l'épouse future de mon oncle? — Je pris cela pour un badinage; mais je fus bien étonnée lorsqu'elle m'assura qu'elle ne plaisantait pas. Ne croyez pas, ajouta-t-elle avec un sourire amer, que je vous blâme d'avoir accepté les offres de mon oncle. Vous saviez que nous sommes riches; votre conduite

duite ferait fans doute bien moins noble, si nous n'avions rien à espérer que de lui. D'ailleurs vous ne lui êtes pas courue après. Qu'en pouvez-vous, s'il vous a rencontrée dans une rue suspecte ? On ne peut pas non plus vous reprocher d'être restée chez nous pour attendre l'événement. Car on peut dire que vous ne pouviez pas partir avant d'avoir reçu des lettres de votre frere. Le ciel vous a donné un talent qui aurait été enfoui, si vous étiez demeurée plus long-tems à Memmel; -- & mon oncle est connaisseur. Enfin, il ne ferait pas raisonnable d'exiger d'une orpheline de dix-huit ans, qu'elle refusât tant de mille écus; car on fait qu'elle pense solidement. Vingt ans ou quarante, cela revient au fond à peu près au même.

Heureusement pour moi, j'avais appris à connaître M. Lefs. J'étais toute en feu; car on ne pouvait pas m'insulter avec plus d'amertume; mais je me contins. Vous n'attendez pas une réponse, mademoiselle, lui dis-je en faisant la révérence? Comme je sortais, M. Puff se trouva malheureusement à la porte. "Bon Dieu! que vous est-il arrivé, mademoiselle? Vous êtes plus blanche que du linge. Quand vous m'auriez refusé mille fois, vous me feriez éprouver le plus sensible chagrin, si vous deveniez

malade. Ou vous serait-il arrivé quelque accident? Comment? Entrez, entrez dans le port, en me repoussant dans ma chambre. Hortense, qu'est-ce que c'est? De quoi s'agit-il ici? Apportez de l'eau, de l'esprit de sel, de la corne de cerf, qu'on délace le corset, donnez-moi un couteau, je couperai le lacet; on peut en acheter un autre.

Cet homme allait bonnement exécuter tout ce qu'il disait. En vérité, mon cher M. Puff, je n'ai pas le moindre mal.

Ha! bagatelle: je fais ce qui peut arriver de pareille chose; ce n'est pas un badinage. Qu'on me donne cette eau de senteur. Hortense, qu'est-ce que c'est? Avouez-moi tout.

Ne vous l'a-t-elle pas dit, répartit Hortense? Elle a cru sentir une araignée sur son cou, & voilà tout.

Fort bien: cela vient de votre ajustement, mesdames, quand vous êtes *en robe*. Tout cela est très-bien arrangé; mais qu'il y ait seulement une araignée, ou quelque chose d'approchant, qui se glisse dans votre corset, voyez ce qu'il arrive. Et si un jour vous devenez mere, & que vous vous exposiez ainsi au froid, vous n'aurez pas à craindre les coliques de lait? Le pauvre nourrisson criera bien fort; & pourquoi? Parce qu'il a mangé du lait mal préparé. -- Je vous

pric, ma chere , ajouta-t-il en rangeant les couffins du canapé, je vous prie, mettez-vous ici, jusqu'à ce que vous soyez remise. --- Tenez (en me présentant une petite boîte) voici une poudre excellente pour les maux de tête; c'est un remede éprouvé dans ces cas-là. Dieu vous guérisse, ma chere! Et il s'en alla.

Je me mis au claveffin; & je fis bien du bruit, pour n'être pas obligée de parler à cette fille arrogante.

Que ces minauderies-là sont ridicules, dit-elle avec ironie! Et en sortant, elle tira la porte de toute sa force.

On m'appella de la part de madame Van-Berg. " Mon frere, me dit-elle, vient de me raconter votre accident. Il prétend avoir remarqué en sortant, quelque altération sur la physionomie d'Hortense. --- (Vous voyez, ma chere maman, que cet homme a plus de pénétration que je ne croyais.) Je ferais très-fachée que cette fille emportée se fût oubliée vis-à-vis de vous, ma chere enfant.

Je ne crois pas que je lui en donne jamais l'occasion.

Mais avez-vous eu avec elle quelque dispute ?

Non. (Je crus pouvoir répondre ainsi: puisque je n'avais pas répliqué à Hortense, il n'y avait eu aucune dispute entre nous.)

§4 JOURNAL HELVETIQUE.

J'ai craint qu'elle ne vous eût tenu quelques propos, à cause des vœux de mon frere; car elle est fort intéressée.

Je me ferais en vérité un scrupule, d'épouser un homme riche, dont la succession serait briguée par des parens avides & mal-honnêtes.

Je vous entends, ma chere petite trompeuse, le ton de votre discours vous trahit. Et je vous prie de croire que je vous garantirai de la grossièreté de ma fille.

Je la suppliai de ne lui en rien dire, puisque M. Puff lui-même pourrait la désabuser.

Non, dit-elle en m'embrassant, non, elle ne s'est point trompée. N'est-il pas certain que je viens d'embrasser ma sœur?

Je lui baifai la main, j'étais émue. --- Ne me donnez pas un titre que je ne puis jamais mériter.

Je fais, continua-t-elle tendrement, que vous avez donné peu d'espérance à mon frere; mais je compte sur la bonté de ce cœur (en me ferrant contre son sein). Il est libre sans doute ce cœur?

Je me tus.

Elle insista pour avoir ma réponse. Je lui dis que j'avais observé qu'une jeune personne, dans ma position, ne pouvait pas décider cette question avec certitude.

Je ne dois donc pas la faire? Eh bien,

heureusement je le puis aujourd'hui ; je ne vous promets pas que j'aurai toujours le même pouvoir sur moi-même : mais quelle objection avez-vous contre mon frere ?

Aucune, ma chere madame.

Pourquoi ne voulez-vous donc pas lui permettre d'espérer ?

Cela revient à notre premiere question.

Mais si vous m'aimez, je puis attendre de vous un mot de réponse.

Savez-vous ce qui s'est passé entre nous vendredi dernier ?

Je fais tout ; mais je ne puis pas croire que cela vous ait offensée. Mon frere a un cœur dont je suis fiere : jamais vous n'en trouverez de meilleur : vous l'aurez sans doute remarqué. Mais jamais il n'a fréquenté des personnes de notre sexe : voilà tout ce qu'une personne équitable, comme vous l'êtes, peut conclure de cette conversation. Et vous savez qu'en très-peu de tems l'amour peut polir des gens de ce caractère. — Un mot de réponse, ma chere ?

Obligée de dire quelque chose, je répondis que je ne dépendais pas de moi, mais de vous, ma chere maman.

Fort bien, cela est délicat (d'un air malin). Je vois bien qu'il ne faut plus rien ajouter aujourd'hui.

Adieu, ma chere maman ; j'aurais fort

envie de raisonner avec vous; mais M. Malgré doit dîner ici, & mon très-humble ferviteur fera de la partie.

III. *Mémoire sur les moyens de préserver les doreurs en piéces de montres, des pernicieux effets du mercure réduit en vapeurs. Par M. Tingry, maître en pharmacie, & démonstrateur en chymie. Extrait des registres de la société établie pour l'encouragement des arts, dans la ville & le territoire de la république de Geneve.*

L'INVITATION publique, inférée dans le programme, à la suite des propositions pour les prix, tendante à s'occuper des moyens capables de remédier aux funestes effets du mercure réduit en vapeurs, n'a pas été infructueuse, & le comité sur les arts a vu avec plaisir la proposition d'un membre de la société, touchant l'établissement d'une cheminée carrée en tôle, de dix pieds d'élévation sur un diamètre d'un pied & plus, comme on le pratique à Londres, & même à Geneve, dans plusieurs ateliers.

Il ne suffisoit pas de se promettre un avantage, si les moyens de se le procurer ne peuvent pas être mis en usage par les artistes qui sont intéressés à la solution de

la proposition énoncée dans le programme. Par la construction d'une semblable cheminée, on prévient à coup sûr tous les inconvéniens attachés à l'art du doreur. Mais en calculant les frais de cet établissement avec le modique bénéfice du doreur en piéces de montres, on peut le regarder comme absolument impraticable chez nous. D'ailleurs, nos artistes en ce genre n'ont point d'atelier fixe; la plupart sont appellés chez les marchands, pour dorer en leur présence. Je veux même accorder à l'artiste la meilleure volonté pour se prémunir contre les effets du mercure volatilisé, & au marchand assez d'humanité pour trouver chez lui un emplacement convenable pour cette cheminée que je suppose amovible; ne se trouve-t-on pas arrêté par la gêne du transport & par la perte du tems qu'il exige? Et une profession qui présente actuellement si peu de bénéfice, pourrait-elle se plier à de nouveaux embarras?

Il n'est pas difficile de sentir que la principale utilité d'une cheminée construite sur ce plan, ne regarde que le dorage des grandes piéces, comme chandeliers, poignées d'épée, qui demandent plus de mercure que les piéces d'une montre, & qui exigent un feu totalement découvert. J'ai espéré des succès de la construction d'une machine plus simple,

sous laquelle on peut voir très-distinctement les piéces soumises au dorage, d'un transport facile, & modifiée dans sa construction, de maniere à réunir les vues économiques au premier mobile qui a fait agir la société. Je ne crois pas mes recherches infructueuses, ne serait-ce que dans l'espérance de fournir de nouvelles vues & de nouveaux moyens aux artistes, qui cherchent à simplifier les procédés qu'ils emploient, & qui ne se montrent point esclaves de la routine.

Description d'un préservateur.

Le préservateur que je propose, représente un dôme surmonté d'une cheminée qui décrit une ligne oblique. La hauteur de ce dôme, auquel je donnerai le nom de *laboratoire*, est de sept à huit pouces, sur un diamètre de sept pouces. On pratique sur l'un des côtés ou sur le devant, une porte, accompagnée de deux montans en coulisse, pour faciliter le mouvement de la plaque de tôle qui la ferme. L'entrée de la cheminée, qui donne naissance à un canal de rabais, est à moitié obstruée par un talon intérieur, en bec de corbin, dont l'effet est de retenir dans leur chute les gouttes de mercure qui se sont condensées dans l'étendue de la cheminée, & de les diriger dans le canal de rabais qui les dégorge dans un vase. Cette cheminée, dont on fait passer

le bout par un trou pratiqué à un carreau de fenêtre, ou par une planche qui remplace la vitre, a un pied & demi de longueur, & se termine par un diamètre d'un pouce. Enfin, l'intérieur du laboratoire est coupé par une rigole, placée à quatre pouces de la base, & capable d'obvier à la chute des gouttes de mercure qui pourraient se condenser à la voûte du préservateur.

Tout autour du laboratoire, & à un quart de pouce de sa base, on pratique des trous carrés-longs, de deux pouces de hauteur, sur un pouce & demi de large, en observant de faire tout autour une petite rainure capable d'enchâsser de petites plaques de verre qui procurent à l'artiste la facilité d'examiner l'état des pièces qu'il soumet au dorage. Ces petits carreaux peuvent être scellés au préservateur, par le moyen du mastic ordinaire des vitriers.

Par ce nouvel arrangement que j'ai substitué aux soupiraux que j'avais d'abord pratiqués autour de la base du laboratoire pour établir un courant d'air, il faut nécessairement se passer de l'usage de la porte de tôle, pour laisser une libre entrée à l'air extérieur qui dirige dans le canal les vapeurs mercurielles, & qui, en les portant au-dehors de l'atelier, garantit l'artiste de ses pernicious effets.

Position du préservateur.

Les piéces de montres qu'on soumet au dorage, ont une grandeur assez égale & assez déterminée, pour qu'on puisse compter sur un même degré de feu dans cette opération. Pour cette opération, on fait usage d'une simple chauffrette, sans ventilateur ou grillage.

Les charbons à découvert sont même trop ardens. Une trop forte chaleur ferait jouer ou cambrer la piéce. Un léger lit de cendres est l'intermede dont on se sert pour diminuer leur action. C'est sur ces braises ainsi recouvertes de cendre, qu'on place la piéce à dorer, & qui est enduite d'une portion convenable d'une amalgame d'or fin & de mercure (*).

Le préservateur sera donc immédiatement appliqué sur ce lit de braises, après l'avoir un peu enfoncé, pour que l'air ne puisse entrer que par l'ouverture de la porte. Le bout de la cheminée s'enchâssera dans le trou pratiqué, à la planche qui remplacera le carreau de verre. Par ce moyen, les vapeurs que le courant d'air emporte, se trouvent hors de l'atelier, & n'incommodent

(*) Nos doreurs font ordinairement cette amalgame avec un ducat, dont le titre est de vingt-trois karats trois quarts, & une once de mercure.

point l'artiste. Le bout du canal de rabais communiquera à un vase de terre ou de faïence, pour recevoir le mercure qui se fera rassemblé en gouttes dans l'étendue du canal. Ce vase contiendra assez d'eau pour que le bout du canal y soit totalement plongé, afin que le courant d'air ne puisse pas s'établir par cette partie.

Expériences & observations.

J'ai passé au feu, sous ce préservateur, une portion d'une amalgame de demi-once de mercure & d'un gros & demi d'argent. Quoique le feu ne fût pas plus ardent que celui qu'on emploie pour le dorage des pièces délicates, la volatilisation du mercure a été néanmoins des plus complètes. L'autre portion d'amalgame étant soumise à l'action d'un feu plus ardent, l'évaporation du mercure a été plus rapide. J'ai remarqué que dans l'une & l'autre expérience, l'intérieur de la cheminée se tapissait d'une rosée mercurielle qu'on peut recueillir d'autant plus aisément, que les parois intérieures de la cheminée sont passées au vernis de plomb. Cependant cette rosée est plus abondante, & forme même des gouttes qui se précipitent dans le canal de rabais, quand les braises sont couvertes de cendre, & que, par conséquent, la chaleur est moindre. En exposant des pièces d'or, à trois pouces du bout

de la cheminée, elles ont été constamment blanchies par les vapeurs mercurielles, qui étaient emportées par le courant d'air. La même expérience tentée au-dessus de la porte, je n'ai eu aucun indice de la présence du mercure.

C'est sur cette observation que je ferai fondé à admettre au préservateur un supplément de moyens, pour obtenir une plus grande quantité de mercure. Ce serait de joindre à la planche percée, un canal de tôle coudé, & qui ferait encore prolongé d'un pied & demi à deux pieds. Alors les vapeurs mercurielles, trouvant des parois moins échauffées, se condenseraient & formeraient des gouttes qui se réuniraient dans un étui également de tôle, pratiqué sous le coude même. Cet étui s'enchâsserait à la manière des baïonnettes, & ferait retenu au corps du tuyau par le moyen d'un bouton.

Comme le préservateur ne sera pas scellé au canal de tôle fixé à la fenêtre, & qu'il n'y fera que présenté, le doreur pourra l'enlever à son gré de dessus la chauffrette, pour renouveler le feu, ou enfin pour rassembler, par le moyen d'une plume, après ses opérations, la portion de mercure qui pourrait se trouver à la voûte du laboratoire. Je dis par le moyen d'une plume, parce qu'il ne serait pas prudent de se servir de ses doigts

pour réunir ce métal en gouttes, devant craindre que son extrême division ne facilitât son introduction dans les pores de la partie qui l'aurait touché, & ne produisît à la longue les dangereux effets que nous cherchons à prévenir.

Peut-être ne ferait-il pas inutile, lorsqu'il s'agirait du dorage de plus fortes pièces, qu'on traiterait alors à feu nu, de faire traverser le tuyau de tôle dans une cuvette pleine d'eau fraîche, pour faciliter la condensation des vapeurs métalliques. Ce ferait, je crois, un moyen infailible pour retirer, à peu de chose près, la totalité du mercure employé pour l'amalgame. Si, pour douze montres ordinaires, il faut une amalgame de deux deniers, dix-sept à dix-huit grains que pèse le ducat, & d'une once de mercure, en considérant l'immense quantité qu'on en fabrique ici & la consommation de ce dernier métal qu'exige le dorage des fausses boîtes, des chaînes de montres, &c. il fera plus aisé de sentir les avantages qu'on peut se promettre de l'usage d'une machine qui réunit à la simplicité, de si grandes vues économiques.

Une considération qui ne me paraît pas à négliger, c'est que le mercure, en se volatilifant, emporte toujours une portion du métal précieux avec lequel il est amalgamé,

C'est un fait que j'ai constaté par plusieurs expériences. Cette addition le rend alors plus propre à s'unir à une nouvelle portion de métal qu'on lui présente. Dans ce cas, l'or qui rencontre dans le mercure des parties qui lui sont entièrement homogènes & qui y jouissent d'une division infinie, éprouve l'action de deux affinités en même tems, & se combine avec le mercure, avec plus de promptitude qu'il ne le ferait sans cela. J'ajouterai cependant que ces effets sont plus sensibles dans un mercure obtenu d'un dorage rapide, & qui a été fait à feu découvert.

Une autre observation qui paraît trouver ici sa place, mais qui regarde plus particulièrement les doreurs des grandes pièces, c'est que les cendres qui résultent des braises & des charbons employés pour cette espèce de départ, ne doivent pas être regardées comme des cendres ordinaires. J'ai été appelé à examiner, par la voie du mercure, cinq livres de ces cendres, qui me rendirent vingt-deux grains & demi d'or. Le frottement des pièces sur les braises ou sur le charbon, doit nécessairement en détacher des particules d'amalgame & concourir à ce nouveau produit.

Les doreurs de Genève, si j'en peux juger par le travail de l'artiste qui a opéré sous les yeux de la commission, sont dans l'habi-

tude de passer de tems en tems la brosse sur la piece, pour étendre l'amalgame plus uniformément. Dans ce cas, pour éviter les vapeurs du mercure, ils se contentent de laisser un peu refroidir la piece en étendant le bras & en retournant la tête du côté opposé. Quand ils la jugent assez refroidie, c'est-à-dire, lorsqu'elle répand moins de vapeurs, ils donnent le coup de brosse & la remettent ensuite au feu. Cette manœuvre se répète quatre à cinq fois pour des platines de montres.

Qu'on me permette de m'élever contre cette méthode que je regarde comme très-préjudiciable à la santé. On peut, sans sortir la piece du préservateur, diminuer le degré de chaleur en la levant jusqu'à la voûte, par le moyen de la piece. Ce courant d'air qui s'établit dans le laboratoire, la refroidit assez. D'ailleurs, il est encore un autre moyen aussi facile, c'est de poser la piece en-dehors du laboratoire, & à un pouce de la porte. Comme le courant d'air ne s'établit que par cette porte, il entraîne les vapeurs mercurielles, & les dirige vers le canal. C'est ce dernier moyen que je propose, parce que l'artiste sera plus à portée de connaître l'état de la piece qu'il veut broser.

J'ajouterai encore, que le double linge dont l'artiste s'enveloppe la main qui reçoit

la piece qu'il soumet au broffage, ne peut pas le garantir entièrement des vapeurs du mercure qui, devenant plus pesantes, parce qu'elles n'éprouvent plus le même degré de chaleur, traversent le linge, entrent en partie dans les pores de la main, & produisent à la longue ces tremblemens, dont il est souvent affecté. Un gant de peau, ou, encore mieux, un gant fait avec une vessie souple, me semble plus propre à cet usage. On réunira tous les avantages requis, si, pour ce dernier procédé, on a soin de se placer dans un courant d'air. On peut, pour répondre à cet objet, pratiquer à la fenêtre un carreau de verre amovible, qui s'ouvrirait par charniere. Cette nouvelle ouverture établirait un courant d'air qui éloignerait de l'artiste les vapeurs qui s'échappent de la piece. Si, dans la suite de cette opération, on suit la méthode que l'expérience me porte à prescrire, on trouvera que l'ouvrage est considérablement abrégé, parce que les vapeurs mercurielles sont subitement emportées par le courant d'air que la chaleur établit dans l'intérieur du préservateur.

Le dorage des pieces d'une montre exigeant peu de feu, je préfère la terre cuite aux plaques de tôle, pour la construction du préservateur. Je ne propose aucun changement dans le mélange que les terrassiers emploient

ploient pour leur pâtre. La terre cuite commune, & qui souffre le feu, suffit. Je recommanderai plus particulièrement de passer un vernis au plomb en-dedans, afin de déterminer plus facilement la chute du mercure condensé.

Quant au dorage des grandes pieces, & qui veulent un feu découvert, la composition ordinaire des terrassiers ne me paraît pas suffisante. J'ai éprouvé, par des expériences étrangères à celles qui concernent l'art du doreur, que d'un mélange de deux parties d'argille blanche de Bourg-en-Bresse, passée au tamis de soie, de deux parties de porcelaine brisée, réduite en poudre fine, & d'une partie d'argille brune de nos environs, on forme des vases bien liés, très-durs, très-sonores, & capables de soutenir le plus grand feu de fusion, sans se fendre, lors même qu'on les retire du feu encore rouges, & qu'on les expose à l'air.

C'est de cette dernière composition que devront être faits les préservateurs destinés au dorage des fausses boîtes, des chaînes, &c. en supposant qu'on leur donnera une capacité proportionnée aux pieces sur lesquelles on veut travailler. Quant au dorage des bras de cheminée, des gardes d'épée, chandeliers, &c. on doit préférer la construction d'une cheminée en tôle, construite sur le

même principe que je viens d'exposer. La naissance du canal de rabais commencerait alors à deux pieds au-dessus du foyer.

Les frais, pour le régime que j'expose, se réduisant à si peu de chose, nous avons lieu d'espérer que l'esprit de routine qui retarde si souvent les progrès des arts, ne prévaudra pas sur le zèle qui anime les membres de cette société.

P. S. La meilleure méthode pour reconnaître si le préservateur est construit suivant les loix établies dans ce mémoire, consiste à faire rouler un grain de plomb ou de fer, dans l'étendue du canal. Si ce grain ne tombe pas dans le canal de rabais, la pièce est imparfaite.

IV. *Lettre aux éditeurs sur les effets de l'aimant. Par M. Harsu, chirurgien, docteur en médecine, & membre du conseil des Deux-Cents de la république de Geneve.*

MESSIEURS. Je vais continuer de prouver par des faits la grande utilité de l'aimant dans les maladies, & la haute opinion que j'en ai prise & donnée en différentes lettres contenues dans vos journaux.

Le nommé Etienne Triadou, cordonnier, logé près de l'arcade du Bour de Four, était

atteint, depuis trois ans, d'une humeur rhumatismale, qui avait occupé, par intervalles, le bras, l'épaule, le côté, & s'était jetée, la mi-juillet 1776, sur le côté droit de la tête, de la joue, de la bouche, & particulièrement sur l'oreille, où elle causait des douleurs atroces, pour lesquelles le malade avait en vain consulté des gens de l'art, & fait beaucoup de remèdes depuis six mois; les vésicatoires avaient en dernier lieu été appliqués sans succès; il avait constamment dans l'oreille le bruit d'une rivière, joint à celui d'un marteau, ne pouvait reposer sa tête sur un coussin, & dépérissait sensiblement, lorsqu'il me fut envoyé par madame Flournois, femme d'un avocat de cette ville, qui avait éprouvé les bons effets de l'aimant dans une ancienne douleur rhumatismale à la mâchoire.

Je fis attacher à la perruque du malade une pièce d'acier, demi-ovale, aimantée, large d'environ quatre lignes, épaisse d'une ligne, & assez grande pour embrasser l'oreille par-derrière; une pareille pièce fut ajustée à son bonnet de nuit; je lui fis mettre dans l'oreille, pendant le jour, quatre ou cinq fois, plus ou moins, le pôle sud d'un aimant long d'un demi-pied. Je faisais tourner l'oreille malade du côté du nord, & par conséquent le bout extérieur de l'ai-

mant, ou pole nord, vers le nord, suivant en cela le système de M. Dufay. (Voyez les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*, année 1728.)

Il fut promptement soulagé de sa douleur, du bruit importun de la riviere & du marteau, de façon qu'au bout de quinze jours il put jouir du sommeil, dont il avait été privé pendant six mois.

J'ai eu lieu de me convaincre encore plus, dans cette occasion, que le choix du pole n'était pas indifférent, au moins en pareilles circonstances: car, ayant donné au malade deux aimants en sens contraires, pour qu'il choisît celui qui l'accommoderait le mieux, il revint bien vite au pole sud, lorsqu'il eut essayé le pole nord. La premiere observation que je vous communiquerai confirmera celle-ci.

J'ai l'honneur d'être, &c.

V. *Lettre du prince D***. à son neveu ***.*

MON cher neveu. J'ai trouvé avec plaisir, dans les gazettes de P***. que vous vous occupez de la fondation d'un hôpital. Cette gazette qui a soin de recueillir tous les traits de bienfaisance, parle premièrement d'un garçon mendiant à Cologne, qui achetait du pain pour les malades, du peu qu'il ra-

massait sur les rues, exposé à toutes les injures de l'air, & manquant lui-même de tout; & ensuite d'un prince D***. qui fondait un hôpital à B***. J'ai admiré la Providence, qui se plaît à donner des cœurs de princes à des mendiants, & j'ai félicité intérieurement mon petit neveu C***. de ce que le ciel l'avait mis dans la situation de se procurer, avec tant de commodité & si peu de peine, un plaisir que son petit rival de Cologne se procure avec tant de peine, aux dépens de sa santé, de sa propre aisance, & exposé lui-même à la misère la plus touchante, que le plaisir de faire du bien lui fait supporter tranquillement. Il est sûr, mon cher neveu, qu'aux yeux du public, votre respectable petit concurrent a bien des avantages sur vous, & qu'il mérite le rang que le gazetier & les lecteurs lui donnent au-dessus de vous; mais aux yeux de Dieu, qui voit les cœurs, ce sera celui des deux, dont le cœur sera le plus touché de pitié & de bienfaisance, qui l'emportera & qu'il bénira. Dieu ne regarde pas à l'éclat d'une bonne action, il voit le cœur & la source d'où cette action est partie. Un hôpital superbe, fondé par la vanité d'un souverain dur & insensible, n'aura pas à ses yeux le prix d'une petite maison à B***. dans laquelle vous aurez soin vous-même

de l'entretien des pauvres malades, dont votre cœur partagera les souffrances; les voyageurs admireront l'un, & les pauvres béniront l'autre. Je vous félicite bien sincèrement de ce que vous venez de faire pour le bien de l'humanité; & si vous continuez à faire un si bon emploi de votre argent, je prierai Dieu de vous rendre riche, comme je l'ai prié jusqu'ici de vous rendre bienfaisant. Il n'y a que ceux qui emploient les richesses à soulager les malheureux, qui méritent d'en posséder. Je ne fais plus de vœux pour votre bonheur, le plus grand est de faire du bien, & vous savez vous le procurer; je n'ai donc rien à désirer de ce côté-là. Adieu, mon cher C***. Portez-vous bien, & faites bien mes complimens à M. P***.

IV. *Nouveau succès de l'alkali volatil fluor contre l'asphyxie.*

UNE femme de vingt-cinq ans, suffoquée par la vapeur de la braise, le 10 novembre, à Paris, à l'hôtel de Lusignan, rue des Vieilles-Etuves, & dont l'asphyxie, après deux heures, avait résisté au vinaigre, à l'eau des carmes, & à une autre eau composée, allait être saignée, lorsque M. le marquis d'Espagne, colonel d'infanterie, conseilla l'usage de l'alkali volatil fluor de

M. Sage. On suspendit tout autre remede , & l'on courut chez M. Cadet , de l'académie des sciences , dont l'associé en pharmacie apporta un flacon de cet alkali. A peine en eut-on introduit dans le nez de la malade , qu'elle donna signe de vie : on lui en fit avaler ensuite à peu près vingt - cinq gouttes dans l'eau froide , au moyen d'une dent cassée , qui facilita l'introduction de cette boisson. Un instant après , cette femme reprit connaissance , & elle se porte très-bien aujourd'hui.





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Il n'est presque plus possible de douter que la guerre ne s'allume de nouveau entre les deux empires, dès que la saison le permettra, à moins que le succès des négociations qui pourront avoir lieu pendant l'hiver, ne conjure l'orage prêt à se former. L'envoyé de Russie, ayant enfin reçu les instructions qu'il attendait, a déclaré au grand-seigneur, de la part de sa souveraine, que l'indépendance de la Crimée ayant été reconnue par le dernier traité, il ne devait plus être question d'investiture, par rapport à la dignité de kan, & que sa hauteesse ne pouvait se dispenser d'accorder audience aux députés de Sahib Guérai, comme à ceux d'un prince souverain, & de reconnaître la Tartarie pour un état libre & entièrement séparé de l'empire Ottoman, sauf à donner au nouveau kan, & en qualité de calife, ses bénédictions paternelles, &c. Le

Divan, frappé d'une telle déclaration, n'y a répondu qu'en ordonnant l'armement d'une nouvelle flotte & des levées dans tout l'empire. Tous les ministres & les grands officiers de l'empire ont été convoqués pour délibérer sur cette importante matiere; & quoique le muphti & un petit nombre de militaires aient représenté avec force que les pertes essuyées par l'empire dans la dernière guerre, n'étant rien moins que réparées, & la terre fumant encore du sang des Musulmans, il convenait pour le présent de dissimuler les mécontentemens auxquels la conduite de la Russie pouvait donner lieu, tous les autres membres du Divan, dévoués aux desirs du grand-seigneur, ou plutôt du Capitan Pacha qui, animé d'un courage invincible, brûle de laver les affronts qu'a essuyé la Porte, se sont déclarés pour la guerre. En conséquence de quoi les préparatifs s'en font avec un redoublement d'activité. On construit de nouveaux bâtimens de diverses grandeurs. Les régences barbaresques doivent aussi en fournir. Sa hauteesse a nommé Ali Pacha pour commander l'armée de terre sous le grand-visir. Vingt mille Janissaires se sont rassemblés près de Babadagh; & un autre corps des mêmes troupes, plus nombreux encore, est cantonné dans la Natolie pour pouvoir marcher dès le printems pro-

chain. Les troupes Ottomanes forment un cordon depuis Choczim jusqu'à Bender. Onze Bin-Bachi, officiers qui commandent chacun mille hommes de troupes réglées, ont reçu des ordres & des instructions pour agir suivant les circonstances. Le grand écuyer de S. H. est parti pour aller visiter tous les magasins le long du Danube, & les faire remplir de munitions de toute espece. Enfin, il a été enjoint à tous les sujets de l'empire Turc, chrétiens ou juifs, de se mettre en état de fournir chaque année un quintal de bled ou la valeur, pendant toute la durée de la guerre.

Un événement qui ne peut qu'indisposer encore plus les deux cours l'une contre l'autre, est la mort tragique de l'Hospodar de Moldavie. Ce prince, après avoir gouverné sa province pendant trois ans, avait fait demander, suivant la regle, sa confirmation dans cette dignité; & quoique la Porte le soupçonnât d'avoir des intelligences avec la Russie, cette grace lui avait été accordée. Mais la défiance ayant augmenté, le grand-seigneur envoya un officier accompagné de quarante Janissaires, pour éclairer sa conduite. Celui-ci s'étant rendu à Jassy, trouva moyen d'attirer chez lui le Hospodar, sur qui les Janissaires se jeterent tout-à-coup, & lui couperent la tête. Après quoi

l'officier affembla les Boyards, leur lut l'ordre qui l'autorifait à punir leur prince convaincu d'infidélité, & établit une régence compofée de quatre d'entr'eux, pour gouverner la province par intérim. Le fils ainé de l'Hofpodar a eu le bonheur de fe fauver.

R U S S I E.

Pétersbourg. La réforme ordonnée par S. M. I. par rapport au gouvernement de chacune des provinces de l'empire, continue à s'effectuer fucceffivement; & il en réfultera un plus grand ordre, de même qu'une plus grande célérité dans l'expédition des affaires civiles. On a mis la dernière main à l'établiffement d'un nouveau corps de cadets étrangers, au nombre de deux cents, tirés de la Grece, de la Pologne, de l'Ukraine & de la Tartarie Européenne, tous professant la religion grecque; & ce corps est destiné particulièrement à recruter ceux des officiers de l'artillerie & du génie.

Le comte de Czernichew, gouverneur de la Ruffie-Blanche, & plusieurs autres officiers généraux, fe font rendus dans cette capitale, pour prendre des mefures & recevoir des inftructions relativement à la guerre contre les Turcs, qu'on ne peut qu'envisager comme prochaine & inévitable, & pour le succès de laquelle on compte d'être aidés

au befoin par les Tartares de la Crimée, qui y ont le plus grand intérêt, de même que par les Grecs qui aspirent à se soustraire au joug insupportable des Ottomans.

La cour a envoyé des exprès à toutes les cours alliées pour leur faire part de la situation actuelle des affaires entr'elle & la Porte, & de la résolution qu'elle a prise de soutenir l'indépendance absolue de la Crimée. Tous les régimens répartis sur les frontières de l'empire, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher. On a fortifié & approvisionné toutes les places qui se trouvent le long du Niester & dans le palatinat de Braclaw; & l'on envoie à Kiou & à Bialogorod, un corps très-considérable de troupes, qui doit être fourni d'une nombreuse artillerie.

Le duc de Courlande a été séparé de la duchesse son épouse, à qui il paiera une forte pension, & elle continuera à résider dans cette capitale.

S U E D E.

Stockholm. Le roi, qui ne cherche qu'à multiplier les occasions d'exercer sa clémence, vient de retirer aux tribunaux le pouvoir qu'ils avaient de connaître & de juger des délits concernant la personne du souverain & l'état, S. M. se réservant à elle seule la décision des cas de cette nature.

On a construit à Carlescroon un quatrième

vaiffeau de foixante-dix canons, & le gouvernement ne cefle de donner fes foins pour l'augmentation de la marine de ce royaume.

Le baron de Lynden, envoyé extraordinaire des états-généraux des Provinces-Unies, eft arrivé en cette capitale, & a eu fa premiere audience du roi & de la famille royale.

D A N N E M A R C.

Coppenhague. La compagnie danoife en Guinée, cherchant à fe libérer des dettes énormes qu'elle a contractées, a offert au roi de lui remettre les fortereſſes & les autres établifſemens qu'elle tient en Afrique, au nom de la couronne; & S. M. a nommé des commiffaires pour examiner l'état des unes & des autres.

On travaille dans quelques ports de la Norvege, à la construction de pluſieurs vaiſſeaux.

P O L O G N E.

Varſovie. La poſition où ſe trouve la république aux approches d'une guerre qui paraît toujours plus inévitable entre la Ruſſie & la Porte, ne peut être que très-embarraffante. Celle-ci exigera une neutralité abſolue de la part de la Pologne, en vertu des traités dont ſon internonce eſt vraisemblablement chargé de ſolliciter le renouvellement, tandis que la premiere ne manquera

pas de faire des demandes qui dérogeront à cette neutralité, & qu'on ne saura comment refuser.

Déjà elle requiert, à ce qu'on prétend, que la république lui cede la forteresse de Kamienieck, pour en faire une place d'armes & y établir des magasins. Numan Bey continue sa résidence dans cette capitale, & fait des préparatifs comme s'il avait dessein d'y passer l'hiver. Cependant M. de Boscamp, envoyé du roi & de la république auprès de la Porte, a reçu ordre de prendre son audience de congé, & de revenir dans sa patrie. Le roi & le conseil permanent s'assemblent très-fréquemment, & les séances sont toujours longues. Sans doute qu'elles ont pour objet l'état critique des affaires.

On avait proposé, il y a quelque tems, de convoquer une diete extraordinaire; mais les ministres des puissances alliées parurent s'y opposer & préférer une diete ordinaire; la premiere ne devant, suivant les loix, durer que quinze jours, au lieu que la durée de la seconde est de six semaines; tems qui fera à peine suffisant, vu le nombre & l'importance des matieres qui y seront portées.

Tous les efforts du conseil permanent, pour obtenir du roi de Prusse quelques adoucissimens aux gênes du commerce des Polonais, dans les états de ce monarque, ayant

été jusqu'ici infructueux , il a été remis une nouvelle note à son ministre en cette cour, sur quoi celui-ci a été chargé cependant de faire des propositions, telles que celle de l'établissement d'une compagnie de commerce dans cette capitale, ce qui pourrait donner lieu à quelque arrangement avantageux pour les sujets des deux puissances.

On est d'autant plus affecté de la mort cruelle de l'Hospodar de Moldavie, que ce prince avait attiré des étrangers & fondé des écoles dans ce pays-là, pour y faire fleurir les sciences & les arts. Celui de Valachie, instruit de cet événement, a pris la fuite, & s'est mis en lieu de sûreté. Les réparations que l'on fait aux fortifications de Kamniéck, le nombre d'ouvriers qu'on emploie dans l'intérieur de cette place & aux environs, le renfort de deux mille hommes qu'on y a fait passer pour en augmenter la garnison, deux nombreux corps de troupes Ottomanes qui campent l'un sous Choczim, l'autre sous Bender, les manœuvres jusqu'ici inconnues chez les Turcs, auxquelles ces troupes s'exercent journellement, les défenses que le grand-seigneur a faites aux Tartares de la Crimée d'obéir à Sahib-Guéray, les excès auxquels s'est porté un parti de ces Tartares, qui vient de se déclarer contre ce nouveau kan, l'entreprise qu'ils

ont tramée contre sa personne, enfin la fureur avec laquelle ils ont massacré un détachement des troupes Russes que le prince Proforowski commande dans cette province, tous ces événemens annoncent qu'on ne doit plus s'attendre à aucune conciliation entre la Russie & la Porte.

A L L E M A G N E.

Vienne. La cour a reçu de celle de Pétersbourg, la communication de l'*ultimatum*, que cette dernière a fait remettre au grand-seigneur, & dont nous avons parlé. On a avis aussi que le général comte de Romanzow est parti pour la Crimée, où se trouve une flotte de trente voiles & une armée de trente mille hommes, destinée à combattre sous ses ordres; & on ajoute que la Russie va retirer ses frégates du port de Constantinople, pour les faire passer dans la mer Blanche.

S. A. R. l'archiduc Ferdinand & l'archiduchesse son épouse, sont arrivés en cette capitale, & doivent y faire quelque séjour.

L'empereur a fondé un hôtel à Tyrnau, destiné à l'éducation des orphelins, enfans d'officiers & de soldats, & il y a affecté à perpétuité les revenus d'une starostie dans ses nouveaux états en Pologne. On a supprimé soixante-dix maîtres de la garde noble Hongroise; & la somme que l'on épargne
par-

par-là, fera appliquée à l'éducation de foixante jeunes gentilshommes de la même nation. L'esprit de tolérance fait de tels progrès, que le gouvernement vient de permettre aux réformés de Hongrie d'établir une académie pour la jeunte noblesse de leur communion. On ne peut que louer aussi l'injonction faite par l'impératrice-reine aux professeurs en théologie, de donner désormais leurs leçons en allemand, afin que ceux qui sont destinés à enseigner la religion aux peuples, puissent le faire avec plus de facilité, lorsqu'ils auront été instruits dans la même langue que celle dont ils doivent se servir pour les éclairer à leur tour.

Le district de Bucovine dans la Moldavie, ayant été réuni au domaine de S. M. I. les nouveaux vassaux on prêté le serment de fidélité entre les mains du baron Despleni, qui avait été chargé de le recevoir; & cette cérémonie s'est faite avec autant de magnificence que de solemnité.

Ratisbonne. Tous les soins que s'est donné pendant l'été dernier le colonel Faucit, pour procurer à la Grande-Bretagne des troupes auxiliaires, tirées de l'Allemagne, n'ont abouti qu'à rassembler onze mille cinq cents hommes qui, indépendamment du haut prix de leur engagement & de l'entretien, coû-

teront beaucoup plus cher que les premiers ; les princes Allemands se prévalant , comme cela est assez naturel , de la rareté du monde & du besoin qu'on en a. Mais de nouveaux obstacles s'opposent encore aux desirs de la cour Britannique , relativement à cette augmentation de ses forces. La régence de Cleves avait accordé le passage aux troupes d'Anspach & de Hanau , levées pour cette destination. Mais le commandant de Wesel reçut alors des ordres positifs de S. M. le roi de Prusse , de ne point permettre , de quelque manière que ce fut , qu'il passât sur le territoire Prussien , aucunes troupes Allemandes destinées pour l'Amérique. Les états de la Hesse se sont formellement opposés au projet d'envoyer encore quatre mille hommes à la solde Britannique , & ont résolu d'implorer la protection de S. M. I. pour empêcher que l'Allemagne ne continue de se dépeupler à l'occasion d'une guerre qui lui est absolument étrangère.

Berlin. S. A. le prince Ferdinand de Prusse a fait inoculer les deux princes & la princesse ses enfans , & cette opération a eu le plus grand succès.

I T A L I E.

Rome. Les difficultés survenues entre sa Sainteté & le grand-duc de Toscane , au sujet des limites de leurs états respectifs , du côté

de Monte-Pulcieno, sont sur le point d'être terminées à la satisfaction des deux cours. S. E. le cardinal Valenti Gonzaga, ci-devant nonce du saint siege en Suisse, & depuis lors en Espagne, est arrivé dans cette capitale, où il vient recevoir le chapeau des mains du pape. Il paraît qu'on se dispose enfin à adopter ici la méthode de l'inoculation.

Naples. L'université de cette ville va prendre une forme bien plus avantageuse qu'auparavant, & sera dirigée sur un nouveau plan. S. M. lui a assigné la magnifique maison que possédaient les jésuites, & qui est très-commodément placée. On y établira une académie des sciences, belles-lettres & antiquités, avec un jardin de botanique & un laboratoire. On doit y transporter le *musæum* de Portici & la bibliothèque royale. Les beaux-arts y seront aussi cultivés.

Florence. S. A. R. a fixé par un édit la somme dont chacun peut disposer en œuvres pies, à cent sequins, ou à la vingtième partie de l'héritage. Toute disposition testamentaire qui sera contraire à cette loi, ne pourra être exécutée sans une grace particulière du souverain. Les couvens situés dans la Toscane, seront donc désormais plus gênés quant à ce moyen d'augmenter leur revenu, & l'on observe que c'est communément l'Italie qui donne l'exemple des réformes de ce genre.

E S P A G N E.

Madrid. On est informé d'Oran, que le dey d'Alger, à la tête dix mille hommes, est venu attaquer différens ouvrages extérieurs de cette forteresse; mais qu'il en a été repoussé avec une perte considérable, parce que ses troupes ont été long-tems exposées au feu du canon des Espagnols, qui était chargé à mitraille. La garnison n'a fait qu'une perte très-médiocre. On s'attend à de nouveaux efforts de la part de ce chef barbare.

L'escadre de D. Michel Gaston se renforce toujours plus dans la baie de Cadix, & l'on continue à présumer qu'elle est destinée à escorter la riche flotte du Mexique.

Le prince de Masserano, qui était ambassadeur de S. M. C. en Angleterre, est mort à Barcelone, peu de jours après son retour de Londres.

P O R T U G A L.

Lisbonne. La cour a expédié, du port de cette capitale, un bâtiment pour aller porter à Rio-Janeiro, la nouvelle du traité conclu entre S. M. catholique & S. M. très-fidèle, & qui a été signé à S. Ildephonse le premier d'octobre. On a aussi envoyé par ce même navire, les ordres nécessaires pour son exécution. Ce traité ne tardera pas à être rendu public, & mettra fin, selon les vœux

de l'humanité, aux hostilités qui se continuaient toujours dans le nouveau monde.

A N G L E T E R R E.

Londres. L'ouverture du parlement s'est faite le 20 novembre avec les formalités accoutumées. Le discours que S. M. prononça à cette occasion, n'ayant annoncé aucun succès réel, détruit par cela seul toutes les prétendues victoires remportées sur les Insurgens, & tant d'avis qui devaient en avoir donné la confirmation. Lorsque le roi se fut retiré de la chambre haute, quelques seigneurs proposerent d'abord de présenter à S. M. une adresse pour l'assurer du desir sincere que l'on avait de concourir avec elle, pour continuer à pousser avec vigueur la guerre contre les colonies rebelles. Mais cette proposition fut vivement combattue par d'autres, & sur-tout par le comte de Chatam qui, après avoir prononcé un discours plein d'énergie, conclut à ce que S. M. fût très-humblement suppliée de faire prendre au plus tôt des mesures efficaces pour rétablir la paix dans l'Amérique, d'y faire cesser les hostilités, & d'entamer un traité qui pût assurer la tranquillité des colonies. Cependant la proposition favorable aux vues de la cour, ne laissa pas que d'être adoptée à la très-grande supériorité des suffrages, comme dans les parlemens

précédens. Les choses se passerent à peu près de même dans la chambre des communes ; & les débats qui s'y éleverent n'empêcherent pas que le parti du ministère ne l'emportât hautement.

Il fut ensuite proposé dans la même chambre, de mettre, pour l'année prochaine, la marine sur le pied de soixante mille matelots, en y comprenant onze mille gardes marines, à 4 liv. sterling par mois de solde pour chaque matelot, ce qui fait quinze mille hommes de plus que l'année présente ; ensuite de continuer la taxe de quatre schelins sur tous les biens fonds, & ensuite de proroger le bill qui suspend la loi de l'*Habeas corpus* ; & toutes ces propositions passerent à la même pluralité de suffrages.

Enfin, après tant d'incertitudes & d'avis contradictoires, la cour a reçu des dépêches très-détaillées du général Howe ; & elles n'ont pas tardé à être rendues publiques. L'armée anglaise, débarquée dans la baie de Chesapeak, remontait la rivière de Brandywine, dans le dessein de la traverser & de pénétrer dans l'intérieur du pays. Après y avoir réussi, elle se trouva le 11 octobre en présence d'une partie de l'armée du général Vahngton. Il se donna ce jour-là un combat sanglant, les Américains abandonnerent le champ de bataille, & rejoignirent

leur général qui se retira vers Chester. Le congrès s'était prudemment retiré de Philadelphie, de même que les principaux habitans : ainsi les Anglais n'eurent pas de peine à s'emparer de cette ville ; & le lord Cornwallis y fut laissé pour la garder, avec trois mille hommes. Le 16, il y eut une seconde action ; mais la pluie qui survint sépara les deux armées. Depuis lors, le général Vahngton a abandonné Germans-Town : mais il a établi son camp dans un autre poste très-bien fortifié ; & comme il a conservé toute son artillerie, qu'il lui vient des renforts de toutes parts, & qu'il continue à faire bonne contenance, on peut en conclure que, fidele au plan qu'il a suivi jusqu'ici, & qui lui a réussi, il évite toujours une affaire générale ; & que par conséquent les avantages remportés sur lui, ne sont rien moins que décisifs. Quant aux pertes qu'ont essuyées les deux armées, chaque parti ne manque pas de diminuer les siennes & d'exagérer celles de l'ennemi. La flotte du lord Howe mouillait dans la Delaware ; un détachement de Hessois, chargé d'attaquer un fort qui commande l'embouchure de cette riviere, a été repoussé avec perte ; & les Insurgens ont coulé à fond le vaisseau de guerre qui protégeait cette opération.

Mais tandis que ces nouvelles, quoique moins flatteuses qu'on ne l'avait espéré, causaient un degré de satisfaction, elle s'est totalement évanouie par les dépêches que la cour a reçues du général Carleton, gouverneur du Canada, portant en substance, que le général Burgoyne, entouré par les différens corps d'Américains que commandent les généraux Arnold & Gates, & éprouvant une disette totale de vivres, après avoir tenté sans succès de s'en procurer du côté des lacs, à l'aide d'un détachement aux ordres du colonel Baume, en fit un nouveau de mille hommes commandés par le colonel Frazer, pour ouvrir une communication & procurer une retraite; mais ce corps ayant été entièrement défait, le général Burgoyne, réduit à la plus cruelle extrémité, & après avoir fait inutilement un dernier effort, s'était vu contraint de se rendre prisonnier de guerre avec le reste de son armée qui, forte de dix mille hommes à son départ du Canada, se trouvait réduite à six mille quarante hommes, Anglais, Allemands & Canadiens. La capitulation porte que le général & toutes ses troupes mettraient bas les armes, jureraient solennellement de ne point servir contre les Américains pendant toute cette guerre, livreraient leur artillerie, leurs munitions, la caisse militaire, &c.

seraient conduits au travers des terres à Boston, & embarqués enfin sur des vaisseaux britanniques, pour être transportés en Europe. Au moment où cette capitulation a été signée, & que l'exécution du premier article a eu lieu, les généraux Américains se sont empressés de fournir des vivres à leurs nouveaux prisonniers, & de donner tous les secours possibles aux blessés. Ils ont aussi formé des détachemens pour aller assiéger les forts de Ticonderago & d'Indépendance, qui ne pourront pas tenir long-tems; & ils rendront par cela même la liberté à un grand nombre de prisonniers faits par les Anglais lorsqu'ils s'emparèrent de l'un & de l'autre. Ces importans événemens se sont passés à Saratoga, dans le voisinage du fort Edouard. On comprend aisément quelle consternation ils ont dû produire parmi la nation, & surtout dans la chambre des communes, lorsqu'elle en a été informée. Les fonds publics ont baissé de trois pour cent, & l'on parle même déjà d'une révolution totale dans le ministère.

F R A N C E.

Paris. Le docteur Francklin a reçu, par un vaisseau parti de Boston, & que le congrès lui a dépêché, la confirmation des faits que nous venons de rapporter, en ajoutant que le plan du général Américain, est d'en-

fermer l'armée Anglaife dans Philadelphie , & de lui couper toute communication avec la flotte.

Il paraît un arrêt du confeil d'état du roi , concernant la répartition des vingtiemes , & qui porte fuppreffion des vingtiemes d'induftrie dans les bourgs , les villages & les campagnes.

Il va être ouvert un nouvel emprunt par voie de loterie , dont le fonds total eft de vingt-cinq millions , remboursables fucceffivement dans l'efpace de fix ans.

P A T S - B A S.

La Haye. On voit une lifte des vingt vaiffeaux de guerre de la république , mis en commiffion & équipés dans le mois d'octobre dernier. Ils portent en tout fept cents quatre-vingts-dix pieces de canons , & quatre mille fept cents quatre-vingts-dix-huit hommes d'équipage.

La gazette de cette ville annonce qu'il a été remis , de la part de S. M. T. C. des ordres à tous les bâtimens françois qui pêchaient fur le grand banc de Terre-Neuve , ou fes environs , de cefler leur pêche furlé-champ , & de repaffer inceffamment en Europe.

S U I S S E.

Soleure. S. E. le vicomte de Polignac , ambaffadeur de S. M. T. C. auprès du L. Corps

Helvétique, est heureusement arrivé en cette ville le 5 de ce mois, après avoir passé par Bâle, où l'on s'est empressé, comme ici, de lui rendre tous les honneurs dus à la dignité dont il est revêtu.

Berne. M. Albert Haller, membre du conseil souverain, président de l'académie des sciences de Gottingue & de la société économique de Berne, membre de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, & d'un très-grand nombre d'autres corps de savans de l'Europe, chevalier de l'étoile polaire, &c. est mort en cette ville, la nuit du 12 au 13 de ce mois, dans la soixante-dixième année de sa vie, au grand regret de la patrie qu'il honorait, des sciences, dans lesquelles il a fourni la carrière la plus brillante, & l'on peut dire des gens de lettres de tous les pays, après avoir joui jusqu'à ses derniers jours de toute sa présence d'esprit & de l'usage de sa mémoire. Nous nous bornerons pour cette fois à la simple annonce de ce triste événement, espérant de pouvoir rendre bientôt à cet illustre savant, le juste tribut de nos éloges, & donner quelques détails sur une vie qui fut constamment employée, & avec le plus grand succès, aux progrès des sciences utiles, auxquelles il avait principalement consacré ses talens supérieurs & son travail le plus assidu.

Cette ville vient de perdre encore un citoyen très-distingué dans son genre, par la mort de M. Musli, colonel d'artillerie au service de LL. HH. PP. inspecteur général de ce corps & des fonderies de canon de la Hollande, décédé à la Haye le 28 du mois dernier. Il avait des talens supérieurs pour le génie, & des connaissances profondes dans toutes les parties des mathématiques relatives à l'artillerie.

Il entra au service des Provinces-Unies, comme cadet dans le corps d'artillerie, en 1727. Il devint lieutenant dans ce même corps en 1731, capitaine-lieutenant en 1747, capitaine d'une compagnie en 1749, enfin colonel-commandant d'artillerie, & inspecteur général des fonderies de la Hollande. Il a fait les deux campagnes de 1743 & 1744, & se trouva en 1746 au siège de Mons, où il fut fait prisonnier de guerre. Après la paix, il mit à profit le loisir qu'elle lui laissa, & s'occupa d'un grand ouvrage qui embrassait toutes les parties de la science de l'artillerie. Cette entreprise n'était point au-dessus de ses forces; & de l'aveu des favans à qui il l'a communiqué, ainsi que des gens du métier, ses *Mémoires d'artillerie* forment le traité le plus complet qui ait encore paru. On y trouve également, & la profondeur du savoir, & la netteté de l'exposition, & la

perfection des détails. Les planches & des-
sins qui l'accompagnent, font de la plus
belle composition. Cet ouvrage n'est point
encore imprimé. M. Musly joignoit à tant de
savoir la plus grande simplicité de mœurs,
& la modestie la plus vraie. Il parais-
sait toujours surpris des égards & de la considéra-
tion qu'on lui témoignait. En un mot, il
a su se concilier l'estime & l'attachement
de tous ceux qui l'ont connu & qui ont vécu
avec lui. Il est généralement regretté.

Bâle. La chaire de médecine pratique, va-
cante par la mort de M. Jean-Rodolphe
Zvinger, vient d'être confiée à M. Achille
Mieg, docteur en médecine. Nous nous
faisons un devoir de remarquer ici que l'élec-
tion des professeurs de Bâle ne se fait pas
simplement par le sort, comme on pourrait
le conjecturer d'après une note du Journal
d'octobre, page 49; mais l'on choisit d'entre
les prétendans, les trois sujets qu'on trouve
les plus propres à remplir la chaire vacante,
& l'on en tire un par le sort.

Il s'est glissé dans le même Journal d'oc-
tobre, pag. 49 & 52, deux inexactitudes que
nous nous empresseons de corriger. Le pere
de MM. Jean-Rodolphe & Frédéric Zvinger
s'appellait *Théodore*, & non pas *Pierre-
Theodore*. Il y a encore deux souches mâles
de la famille de MM. Zvinger.

Neuchatel. Le magistrat de Neuchatel, continuant à se procurer des fonds pour rebâtir son hôpital qui tombe en ruine, propose une troisième loterie du capital de 16000 liv. de Suisse, soit 24000 liv. de France, composée de 2000 billets à 8 liv. de Suisse, ou 12 liv. de France, & de 500 lots, en attendant qu'il ait pu se décider pour un plan plus considérable, qui paraîtra dans peu.

Les billets seront signés par MM. Abraham Guyenet & David Perret, tous deux membres du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-bourgeois Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en seront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat & du public, le vendredi 27 février 1778; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le fort des billets gagnans, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, quinze jours après le tirage, dans le bureau de M. le maître-bourgeois Meuron, ou par les collecteurs étran-

gers qui auront fait la vente des billets, sous la déduction du dix pour cent sur la valeur de chaque lot.

P L A N.

2000 billets à l. 8, valeur de Berne, l. 16000.

1 lot de l.	3000	l. 3000
1 de	1200	1200
1 de	600	600
2 de	300	600
2 de	200	400
3 de	100	300
5 de	80	400
10 de	60	600
21 de	40	840
30 de	30	900
40 de	25	1000
80 de	20	1600
304 de	15	4560
<hr/>						
500 lots.						l. 16000



T A B L E.

- I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.
 I. *Descriptions des arts & métiers, &c.*
 page 3
 II. *Prix de la justice & de l'humanité, &c.*

- III. *Vues remarquables des montagnes de la Suisse, avec leur description.* 26
- II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.
- I. *Brise von Edimbourg, &c. c'est-à-dire, Lettres écrites d'Edimbourg, pendant les années 1774 & 1775, &c.* 32
- II. *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, 1777, &c.* 36
- III. *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, &c.* 42
- IV. *Séances de l'académie des inscriptions & belles-lettres.* 46
- III. PARTIE. Pièces fugitives.
- I. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture.* 49
- II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe.* 67
- III. *Mémoire sur les moyens de préserver les doreurs en pièces de montres, des pernicious effets du mercure réduit en vapeurs.* 86
- IV. *Lettre aux éditeurs sur les effets de l'aimant.* 98
- V. *Lettre du prince D*** à son neveu ***.* 100
- IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. 108

